

La démocratie consolidée



Le candidat Abdelaziz Belaïd appelle à l'ouverture d'un vrai dialogue pour amorcer le progrès et le développement

Pages 4-5

ANP

DANS UN COMMUNIQUÉ RENDU PUBLIC, HIER, PAR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Ahmed Gaïd Salah réaffirme l'engagement de l'ANP en faveur du développement et de la stabilité du pays

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a réaffirmé mercredi l'engagement de l'Armée à œuvrer, «conformément aux missions constitutionnelles incomplies», pour le développement, la paix et la stabilité de l'Algérie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «J'ai confirmé plus d'une fois que l'ancrage de la sécurité, l'enracinement des fondements de la paix et de la stabilité de l'Algérie, le renforcement de son développement, son progrès et l'occupation de sa place méritée parmi les nations, sont les grands enjeux, à travers lesquels chaque fidèle de cette noble terre se voit dans le devoir de fournir tout effort afin de les remporter», a souligné le général de corps d'Armée dans une allocution prononcée devant des cadres de la formation au sein de l'ANP à l'Académie militaire de Chercell.

Page 3



LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Un 3^e terroriste éliminé hier par l'ANP à Tizi-Ouzou

Page 3

8 autres neutralisés depuis le 11 mars

Page 3

CAMPAGNE ESTIVALE
Regroupement à Tébessa des directeurs de la Protection civile de 25 wilayas

Page 8

SCIENCE et VIE

ANTI-BIOTIQUES

C'est vrai tout ce qu'on dit ?

Pages 12-13

HISTOIRE

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE DU 19 MARS 1962
Boumerdès abrite les festivités officielles

Page 10

FOOTBALL

ES SÉTIF
L'Aigle noir mise sur la Ligue des champions africaine

Page 24

ALGER

Il poignarde son frère mortellement

15 ans de réclusion criminelle

Page 9

Météo



Régions Nord : 19° à Alger

Temps passagèrement nuageux avec localisation quelques pluies.
Les vents seront modérés de secteurs est à nord-est.
La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Prédominance d'un temps ensoleillé à partiellement nuageux vers le Nord Sahara et les Oasis.
Les vents seront d'est à nord-est de 20 à 40 km/h avec soulèvements de sable.

LES 21 ET 22 MARS À BAÏNEM La DGSN célèbre la Journée Internationale des forêts

À l'occasion de la Journée internationale des forêts célébrée le 21 mars de chaque année, sous le slogan «L'arbre est la source de la vie», la Direction générale de la Sécurité nationale a tracé en collaboration avec l'Agence nationale pour la protection de la nature, un programme au centre des sports et loisirs de Baïnem, demain et après-demain, comportant le reboisement de 200 arbres et la présentation d'un exposé sur la protection de l'environnement.

CE MATIN À L'AURASSI Conférence sur les changements climatiques

Sous le patronage du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, le ministère des Ressources en eau organise avec l'appui de la GIZ, une conférence internationale sur les changements climatiques, ce matin à partir de 8h30 à l'hôtel El Aurassi.

CE SOIR À LA SALLE IBN KHALDOUN Concert chaâbi avec Abdelmadjid Meskoud



L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Khaldoun, un concert chaâbi qui sera animé par Abdelmadjid Meskoud, Kamel Boufroum et Karmi Mezli.

JUSQU'AU 29 MARS Expo-vente au siège de l'association "SOS Femmes en détresse"

L'association "SOS Femmes en détresse" d'Alger organise jusqu'au 29 mars en son siège, une expo-vente intitulée "Expression en herbe". L'exposition regroupe des travaux réalisés par les pensionnaires de l'association. Pour rappel, "SOS Femmes en détresse" est une ONG à but humanitaire, créée dans le but de défendre les droits de la femme. Elle œuvre à la réinsertion des femmes victimes de violences, les mères célibataires etc., en les accueillant au sein de son foyer.

Appel à participation au 4^e Salon de la photo insolite

Un appel à participation a été lancé à l'adresse des photographes amateurs et professionnels désireux de participer au 4^e Salon de la photo insolite prévu du 5 au 30 juin prochain à Alger. Les photographes de nationalité algérienne et résidants en Algérie ont «jusqu'au 5 mai» pour envoyer à l'adresse e-mail insolite2014@gmail.com, une fiche de renseignement accompagnée de deux photos en haute résolution «prises en Algérie», indiquent les organisateurs.

Les œuvres doivent correspondre au thème du salon et posséder un caractère «bizarre, drôle, étonnant, étrange, humoristique, excentrique, original, rare ou surprenant», précise-t-on.

Temps passagèrement nuageux avec localisation quelques pluies.
Les vents seront modérés de secteurs est à nord-est.
La mer sera peu agitée.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence du président de l'Organisation nationale des étudiants démocrates

Le président de l'Organisation nationale des étudiants démocrates, Othmane Bey Lakhdar, animera une conférence-débat au Forum de DK News ce matin à 10h30.

L'hôte du journal interviewera sur plusieurs thèmes dont la participation des jeunes à l'élection présidentielle du 17 avril



prochain. La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publication, 3 rue du Djurjura, Ben Aknoun, Alger.

No comment



TIPASA Enregistrement de 800 témoignages de moudjahidine depuis 2006



Le bureau de Tipasa de l'Association de la mémoire de la Wilaya VI historique a enregistré, depuis sa création en 2006, plus de 800 témoignages vivants des moudjahidine de la région. Ces témoignages ont été enregistrés dans le cadre d'un programme visant à établir une banque de données écrites et filmées sur les événements vécus par la région pendant la période coloniale et les mettre à la disposition des historiens et académiciens comme «matière vivante». Il s'agit, a-t-on précisé, de témoignages de moudjahidine ayant pris part aux opérations de combats contre l'armée coloniale française, des prisonniers et des torturés durant la même période.

Horaires des prières

Jeudi 20 Jourmada el oula 1435

	Max	Min
Alger	19°	10°
Oran	20°	07°
Annaba	19°	10°
Béjaïa	21°	11°
Tamanrasset	29°	15°



CE MATIN À SIDI FREDJ Réunion des jeunes du RND



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdelkader Bensalah présidera ce matin à 9h, à l'hôtel Riad de Sidi-Fredj, la réunion des jeunes du parti.

DEMAIN AU JARDIN D'ESSAI Inauguration de la parcelle autrichienne par le wali d'Alger

À l'occasion de la Journée internationale des forêts, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, procédera demain vendredi 21 mars, à l'inauguration officielle de la «Parcelle autrichienne» au Jardin d'Essai du Hamma.

Né de l'amitié entre la wilaya d'Alger et la ville de Vienne, cette parcelle est l'exemple vivant d'une relation qui a pris racine dans le passé et continuera de croître dans le futur.

JUSQU'AU 25 MARS À LA SAFEX Salon international de l'enfant

À l'initiative de CH Visuel Orbite, la 7^e édition du Salon international de l'enfant «SIE 2014» s'ouvre aujourd'hui et se tiendra jusqu'au 25 mars au Palais des Expositions Safex, Sur le thème «Mon Algérie, mon avenir pour une enfance heureuse et harmonieuse».

SAMEDI AU PALAIS DES RAÏS Mobilis partenaire des portes ouvertes sur la trisomie 21

Mobilis, partenaire de l'Association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques (Anit), célèbre la Journée mondiale de la trisomie 21, par la participation à l'organisation d'une journée portes ouvertes sur la trisomie 21, samedi 21 mars de 9h au 17h au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) Alger.

Au programme de cette journée, une action écologique qui consiste à la plantation de l'arbre de la trisomie 21 avec plaque commémorative, des ateliers d'information et de sensibilisation sur la trisomie ainsi que divers manifestations artistiques et culturelles, animées par les enfants trisomiques.

Par cet accompagnement, Mobilis confirme ses valeurs de solidarité et de citoyenneté et réitère engagement et sa conviction que la sensibilisation et le soutien spécifique et durable permet un réel épanouissement et apprentissage de cette frange de la société et à son insertion sociale.

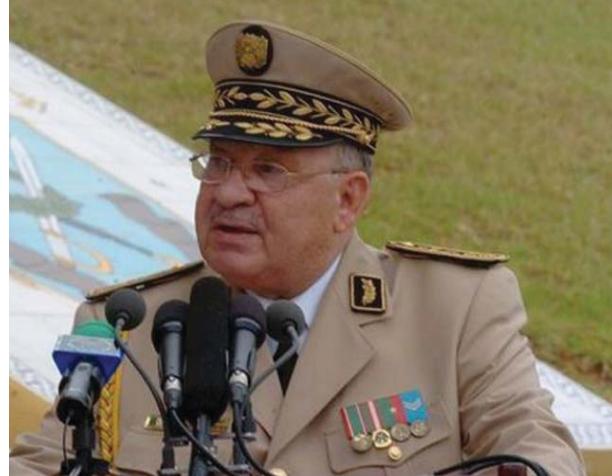


DANS UN COMMUNIQUÉ RENDU PUBLIC, HIER,
PAR LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Ahmed Gaïd Salah

réaffirme l'engagement de l'ANP en faveur du développement et la stabilité du pays

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a réaffirmé mercredi l'engagement de l'Armée à œuvrer, «conformément aux missions constitutionnelles incombées», pour le développement, la paix et la stabilité de l'Algérie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.



«J'ai confirmé plus d'une fois que l'ancre de la sécurité, l'enracinement des fondements de la paix et de la stabilité de l'Algérie, le renforcement de son développement, son progrès et l'occupation de sa place méritée parmi les nations, sont les grands enjeux, à travers lesquels chaque fidèle de cette noble terre se voit dans le devoir de fournir tout effort afin de les remporter», a souligné le général de corps d'Armée dans une allocution prononcée devant des cadres de la formation au sein de l'ANP à l'Académie militaire de Cherchell.

«Tel est l'objectif pour lequel nous, au sein de l'Armée nationale populaire digne héritière de l'Armée de libération nationale, jurons devant Dieu le Tout-Puissant d'œuvrer sans répit, conformément aux missions constitutionnelles incombées, aux côtés de tous les corps sécuritaires et tous les dévoués de notre nation pour l'atteindre, par fidélité de nous tous aux âmes de nos valeureux martyrs et en hommage à la loyauté de nos dignes moudjahidines, perpétuant les principes, valeurs et ambitions de la mémorable Révolution de Novembre», a-t-il affirmé.

Le général de corps d'Armée a, en outre, mis l'accent sur «les efforts consentis

quant à la lutte antiterroriste et au rétablissement de la sécurité» dans le pays.

Il a réitéré à ce propos la ferme conviction de l'ANP «que la fidélité absolue à l'Algérie et à son intérêt supérieur sont certainement un pont solide et sûr vers la quiétude».

«Ainsi, sur cette voie, l'Armée nationale populaire continue sa mission avec toute la détermination et l'appui des orientations du Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, de contribuer effectivement aux efforts déployés pour faire régner la sécurité dans notre pays et se dresser fermement devant tous ceux qui tentent de menacer ou de troubler la paix et la quiétude de notre peuple, par l'élimination du terrorisme criminel qui a souillé cette honorable terre et a mis par dessus à son héritage culturel et à son glorieux patrimoine historique et révolutionnaire», a indiqué le chef d'état-major de l'ANP.

Le vice-ministre de la Défense nationale a effectué une visite de travail à l'Académie militaire de Cherchell, dans le cadre du suivi périodique et continu de la mise en œuvre des programmes

établis pour l'appareil de formation au sein des écoles de l'ANP. Deux rencontres ont été organisées au sein de l'Académie militaire.

Lors de la première rencontre, le général de corps d'Armée a prononcé son allocution et présenté ses vœux aux éléments de l'Armée nationale populaire à l'occasion de la Fête de la Victoire.

La seconde rencontre a eu pour objet la discussion et l'approbation du guide des cérémonies annuelles de sorte de promotions des établissements militaires de formation, élaboré par une commission élargie créée à cet effet.

La finalité de ce guide est de perpétuer les solennités militaires unifiées, allant en harmonie avec le propre des traditions séculaires de l'ANP.

Cette visite qui a été l'occasion pour le général de corps d'Armée d'inscrire quelques structures et annexes de l'Académie, s'est déroulée avec les Commandants de forces, le commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la Garde Républicaine, des officiers généraux du ministère de la Défense nationale, le Directeur général de la Sécurité nationale, en présence des cadres et des élèves de l'Académie.

L'ESAM d'Oran mise sur la technologie pour s'adapter aux exigences du professionnalisme de l'ANP

L'École supérieure de l'administration militaire (ESAM) d'Oran mise sur le développement de ses moyens pédagogiques pour s'adapter aux exigences du professionnalisme de l'armée, a souligné mercredi son Commandant, le Général Hamid Meftah.

Lors d'une visite guidée à l'Esam, organisée à l'intention des journalistes, le même responsable a souligné que l'école enregistre, d'année en année, une évolution notable en matière de modernisation des moyens pédagogiques mis à la disposition des stagiaires.

«Ces acquis ont permis de moderniser les méthodes de formation et de recourir aux TIC pour les besoins de la formation. Ces améliorations traduisent la politique de l'état-major de l'ANP qui accorde une importance capitale à la formation des stagiaires de l'établissement militaire», a-t-il ajouté.

Lors de cette visite, les journalistes ont été conviés à découv-

rir une salle d'entraînement en matière de tactique dotée de technologies permettant aux stagiaires de s'entraîner sur un espace virtuel reconstruisant les mêmes caractéristiques du terrain de bataille.

A noter qu'à l'occasion de la journée nationale de la Victoire (19 mars), l'école a été baptisée au nom du défunt moudjahid Akhamoukh Hadj Moussa.

Cette cérémonie a été présidée par l'adjoint chef de la 2^e Région militaire, le général-major Mustapha Ismaïli, en présence du fils du défunt Mohammed Akhamoukh.

Le fils du défunt a considéré que cette initiative est un hommage à cette personnalité qui a consacré sa vie au service du pays. Pour lui, l'organisation de cette cérémonie, coïncidant avec la Journée nationale de la Victoire porte plusieurs symboles et valeurs nationales, notamment l'unité et la solidarité entre le peuple algérien.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME



Un troisième terroriste éliminé mercredi par l'ANP à Tizi-Ouzou

Un troisième terroriste a été abattu et un fusil automatique de type Kalachnikov a été récupéré mercredi après-midi par l'Armée nationale populaire (ANP) lors de l'opération menée au niveau de la zone d'Aghribis (Tizi-Ouzou), après l'élimination de deux autres terroristes durant la matinée, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Suite à l'élimination de deux (02) terroristes ce matin du mercredi 19 mars 2014, et en continuité de l'opération de ratissage entamée au niveau de la zone d'Aghribis/Secteur opérationnel de Tizi-Ouzou/Ière Région militaire, un détachement de l'Armée nationale populaire a réussi cette après-midi à éliminer un (01) autre terroriste et à récupérer un (01) fusil automatique de type Kalachnikov», précise le communiqué.

«Ainsi, le bilan de cette opération qui est toujours en cours dans le Secteur opérationnel de Tizi-Ouzou, s'élève à huit (08) terroristes éliminés depuis le 11 du mois en cours», ajoute la même source.

TIPASA Arrestation d'un présumé terroriste recherché depuis 2006

Un terroriste présumé, recherché depuis 2006 par la justice, a été arrêté mardi par la Gendarmerie nationale à Koléa (Tipasa), a-t-on appris mercredi de source sécuritaire.

La brigade de sécurité routière de la Gendarmerie de Koléa a procédé à l'arrestation de ce présumé terroriste, suite à «son comportement suspect», lors d'une opération de contrôle de routine au niveau de la ville de Attabha, a expliqué la même source.

Le mis en cause sera déféré, dans les prochains jours, devant le procureur de la République territorialement compétent, pour répondre des chefs d'accusation d'«adhésion à groupe terroriste» et «complicité dans la pose d'explosifs dans des lieux publics».

Les services de la Gendarmerie nationale ont arrêté, l'année dernière, au niveau du même lieu, un autre terroriste, recherché par la justice depuis une vingtaine d'années.

APS

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

Paix et sécurité

DK News

Périodiquement, et aux échéances définies par la Constitution, les populations se rendent aux urnes pour exprimer leurs préférences. Elles y vont pour élire leurs représentants. C'est devenu une tradition dans l'exercice de chacun de ses droits démocratiques.

Tous les critères définissant un processus démocratique sont réunis. Le chemin emprunté est balisé. Il l'est d'abord par l'instruction présidentielle adressée aux fonctionnaires leur interdisant de sortir de leur neutralité lors de leur participation à l'organisation du scrutin. Il l'est également par la constitution d'une instance chargée de la surveillance de l'élection. Le contrôle de la régularité du scrutin n'est pas seulement une préoccupation, mais une grande mission. Le Président de la République y tient fortement et fermement, d'où sa décision d'installer une commission de surveillance formée de magistrats. Et plus encore, la porte est ouverte à des observateurs internationaux, membres de l'Union africaine, du monde arabe, de l'Union européenne, des Nations unies. Aujourd'hui, il s'agit de l'élection présidentielle. De celle dont on dit qu'elle est la clé de voûte du système politique. Beaucoup d'attention, beaucoup d'émotion. Cela est compréhensible car il s'agit d'élire celui qui représentera l'Etat en Algérie et à l'extérieur. Il s'agira d'élire le premier magistrat du pays, le chef supérieur des forces armées. Celui dont le programme politique sera de garantir l'expression des libertés publiques. Celui dont le programme économique sera de prendre en charge les préférences socio-économiques des populations. Celui qui sera chargé de rétablir la paix et la sécurité dans le pays et de réunir les conditions du développement par la mise en œuvre de son programme.

L'élection est libre. Chaque citoyen est éligible à cette fonction pourvu qu'il satisfasse dans la transparence aux critères définis et portés dans la Constitution. L'opposition est organisée et libre. Les partis sont reconnus et activent pleinement dans le cadre de la loi. La loi a été soumise à des amendements ou à son rejet au sein des deux Chambres parlementaires. Autant dire qu'elle a été approuvée par les partis politiques par le biais de leurs parlementaires. La Constitution garantit l'alternance à tous les niveaux de l'édifice institutionnel, c'est-à-dire aux assemblées élues communales, aux assemblées élues de wilaya, aux assemblées parlementaires, et enfin à l'institution présidentielle. Rappelons également que la justice est indépendante et qu'elle n'obéit pas à des injonctions. Pour rappel, lors de l'ouverture judiciaire, il y a deux ou trois années de cela, le Président a incité les magistrats à n'obéir qu'à la loi selon leur intime conviction. Beaucoup de changements ont été apportés depuis l'avènement du Président. Parmi eux, il y a celui de la perte par chacun de son ennemi idéologique, ce qui a rendu plus le champ politique plus serein, car débarrassé de ses intolérances.

La démocratie consolidée

L'élection présidentielle du mois d'avril prochain nourri tous les espoirs d'un potentiel renforcement de la démocratie en Algérie. Et, son corollaire, l'alternance au pouvoir.



Boualem Branki

Six candidats sont en course pour briguer ce poste tant convoité par les partis politiques, la magistrature suprême. La présidence de la République! Une victoire politique au bout d'une dure et rude campagne électorale. Les Etats majeurs des six candidats sont sur les starting blocks, ils attendent le Jour-J, dimanche prochain pour monter à l'assaut d'un pic qu'un seul d'entre eux atteindra.

La bataille électorale s'annonce dès lors épique, et riche en programmes électoraux, puisque les algériens devront choisir un programme politique, social et économique, sinon un candidat qui les représente entre les six inscrits et qui ont le feu vert du Conseil constitutionnel.

Les mécanismes de prise en charge de cette élection sont également en place, les moyens dégagés et les structures n'at-

tendent plus que le début de la campagne électorale. Autant dire donc que l'Algérie mis en place tous les ingrédients organisationnels, humains et matériels pour la tenue dans les meilleures conditions possibles de ce scrutin, qui sera sans aucun doute assidûment suivie, minute par minute, par la communauté internationale.

Car cette élection présidentielle se déroule en Algérie, plus important pays du Maghreb et de l'Afrique, un partenaire économique et politique privilégié des grandes nations, un des grands acteurs de l'Union africaine et des systèmes des Nations Unies.

Et, surtout, un pays qui s'est toujours rangé du côté des causes justes dans le monde, et dont l'actuel président sortant, candidat à un 4ème mandat, a toujours été un fervent défenseur, quand il n'a pas été un des principaux acteurs. Il faut dire ici les choses clairement: l'Algérie ne laisse personne indifférent en dehors de

notre vaste pays.

Et, à fortiori, quand il s'agit de déterminer notre avenir politique, la poursuite des réformes économiques et sociales, ou la conduite d'un ambitieux programme quinquennal. Cette élection présidentielle sera dès lors très suivie et mobilisera les états majors politiques ailleurs en Europe et aux Etats-Unis.

Une attention en fait à la hauteur de l'aura politique et économique de l'Algérie dans son environnement international. C'est un peu pour toutes ces raisons, et d'autres également, que cette élection présidentielle va donner une image sérielle de l'Algérie, celle d'un pays qui avance.

C'est également, quelque part, l'autre mission des candidats et, tout autant, d'une campagne électorale qui devrait refléter la profondeur du débat politique que doivent animer des candidats d'ailleurs rompu à cet exercice.

Achèvement des préparatifs en Tunisie

Les préparatifs techniques et administratifs de l'élection présidentielle du 17 avril prochain ont été achevés dans les trois circonscriptions consulaires de Tunisie (Tunis, Gafsa et le Kef) où le vote pour la communauté algérienne débutera le 12 avril, a indiqué mercredi le consul général d'Algérie à Tunis, Menad Hebak. Dans une déclaration à l'APS, M. Hebak a rappelé que les trois circonscriptions consulaires comptaient 16245 inscrits dont 10433 inscrits à Tunis, 4201 au Kef et 1611 à Gafsa. Pour les bureaux de vote, le consul général a précisé qu'ils étaient au nombre de 24 dont 8 pour la circonscription de Tunis couvrant 11 wilayas tunisiennes, 6 au Kef dont 5 itinérants et un bureau fixe.

La circonscription consulaire de Gafsa compte 10 bureaux dont 6 fixes et 4 itinérants. M. Hebak a salué à cette occasion «le concours» des autorités tunisiennes qui ont mis les centres culturels à travers les différentes régions du pays, à la disposition des membres de la communauté algérienne établie en Tunisie. Il a rappelé que tous les préparatifs techniques et administratifs ont été finalisés ajoutant que des dizaines d'encadreurs ont été mobilisés pour superviser les 24 bureaux de vote.

Au volet communication, le diplomate algérien a indiqué que les services du consulat d'Algérie menaient une campagne médiatique à travers le réseau Internet pour sensibiliser les membres de la communauté nationale à l'importance de cette échéance tout en les invitant à voter massivement en faveur de la stabilité et la sécurité de l'Algérie. La sous-commission de su-

veillance de l'élection présidentielle, «Tunis» couvrant la zone géographique monde arabe et Asie a été installée le 11 mars dernier au siège de l'ambassade d'Algérie dans la capitale tunisienne.

Cette sous-commission aura pour mission de statuer sur tout dépassement entamant la crédibilité et la transparence du scrutin et sur toute violation des dispositions de la loi organique portant régime électoral ou la supervision des procédures réglementaires des différentes étapes de cette échéance.

Les membres de cette sous-commission peuvent être destinataires d'avis ou de réclamations émanant d'électeurs, de candidats, de leurs représentants ou de la commission nationale de surveillance des élections.

Al l'occasion de l'installation, le président de la sous-commission, Allaoua Bouchelik s'est félicité de la «confiance» que le premier magistrat du pays a placée en les magistrats afin de «garantir la régularité et la transparence» de la prochaine élection présidentielle. M. Bouchelik a précisé que la sous-commission «a commencé l'accomplissement des missions qui lui sont dévolues pour atteindre les objectifs escomptés et mieux répondre aux aspirations des citoyens au renforcement de l'Etat de Droit».

Il a rappelé dans le même contexte que l'installation de cette sous-commission «consacre le respect par l'Algérie de tous ses engagements relatifs à la protection des droits des citoyens à l'exercice de leurs droits politiques garantis par la Constitution.

Un message fort

Dès lors que le rendez vous avec l'élection est pris, cela signifie que l'Algérie est irréversiblement entrée dans le processus de démocratisation. C'est le message fermement délivré par le Président pour expliquer que l'accès au pouvoir ne se fait et ne se fera que par le biais du recours aux urnes. C'est une réalité que tous les acteurs doivent intégrer dans leur stratégie, s'ils ont l'ambition d'accéder au pouvoir, c'est-à-dire à des fonctions électives.

La démocratie se traduit par la diversité, et la société est plurIELLE comme la classe politique est plurIELLE. A chaque élection, nous disons que la démocratie va jouer

la carte de son destin. Mais nous sommes porteurs de convictions, car nous sommes convaincus que du fait que notre pays est à un carrefour stratégique, les attentions mondiales seront braquées sur nous. Le monde est attiré par notre modèle de réconciliation nationale. Le monde est attiré par notre expérience, par notre adaptation aux mutations internationales, et il est surpris que puisse exister une transition politique qui a amené des forces politiques inconciliables à se tolérer et même à se concerter. Ne serait-ce pas là un exploit politique?

Nous étions condamnés à faire un choix entre la rupture et le continuité, et nous avons choisi la continuité.

Celle des efforts, des appels au dialogue, celle des rapports d'opinion, pas celle de l'unilatéralisme mais celle des transitions qui s'appuient sur des transactions. Nous avons choisi de ne pas nous disperser, pour diminuer nos vulnérabilités.

Nous avons choisi la voie du retour de la confiance en nos institutions, car c'est autour de ce lien que se construisent toutes les politiques de développement et également de sécurité. Pour le reste, il n'est pas question que l'Etat soit fort de l'usage de la force, mais de sa disponibilité au dialogue.

APS

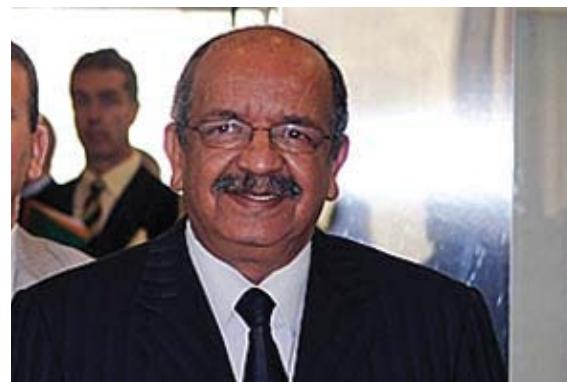
P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION : Médias : tous les candidats bénéficieront du «même traitement»

Toutes les conditions sont réunies pour assurer une bonne couverture médiatique de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 et en garantir «le même traitement» à tous les candidats, a indiqué mardi à Alger, le ministre de la Communication, Abdelkader Messahel.

«Toutes les conditions sont réunies, notamment au plan technique. Nous attendons ce qui viendra de la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle qui a pratiquement toutes les prérogatives voulues pour la répartition des candidats (dans leur passage à l'antenne) et même celui d'en définir le timing», a déclaré M. Messahel lors d'une visite d'inspection aux studios d'enregistrement au Club des Pins et du Centre international presse de Kouba.

M. Messahel a souligné qu'une charte interne a été confectionnée à la Télévision et à la Radio algériennes pour expliquer le traitement à adopter par les équipes journalistiques avec les candidats lors de leur déplacement dans les 48 wilayas du pays et une autre concernant le traitement à adopter vis-à-vis des partis lors de leurs interventions lors de leur ex-



pression directe à l'antenne. Il a relevé qu'à toutes les phases de l'enregistrement lors des passages à l'antenne, les candidats ou leurs représentants «seront impliqués, dans la mesure qu'avant la diffusion de leurs interventions, une copie sera visionnée par les intéressés, qui jugent si elle passe ou doit être revue».

«En tout état de cause, ce qui sera retransmis se fera avec l'aval des candidats ou de leurs représentants», a assuré M. Messahel, estimant que tous les médias, notamment les envoyés spéciaux étrangers travailleront «à l'aise et sans problème». De son côté,

le directeur général de l'Entv, Toufik Khelladi, a indiqué que son entreprise avait «mis le paquet» pour la couverture de cet événement, relevant que 1 000 personnes (entre journalistes, techniciens et caméraman) sont déployées à cet effet.

Il a ajouté que dans le cadre de la transparence et de la neutralité de cette couverture médiatique, l'Entv a prévu de remettre quotidiennement à la Commission nationale de surveillance de l'élection présidentielle, les DVD contenant tout ce qui a été diffusé durant les différentes interventions des candidats.

EN DIRECT DES PERMANENCES

Direction nationale de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika

L'activité de ruche de la Direction de campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika prend de l'ampleur : Le programme détaillé des rassemblements animés par des personnalités éminentes de la direction de campagne est sur le point d'être finalisé.

C'est un travail qui nécessite une articulation des interventions de chacun sur tous les plateaux (salles de meetings, radios, TV, etc.)

Vendredi 21 mars, Abdelmalek Sellal, le directeur de la campagne du président réunira, à cet effet les responsables des meetings au niveau des wilayas.

Le premier meeting de campagne officielle de M. Sellal aura lieu dans une wilaya du Sud selon des informations.

FLN Réunion du BP, aujourd'hui

Le BP du parti du FLN tient une réunion d'organisation consacrée à la campagne électorale de soutien au candidat du parti, Abdelaziz Bouteflika.

Certains membres du BP sont déjà affectés à des mouhafadhas pour mener un « travail de proximité de sensibilisation de rassemblement et de communication vivante. Les meetings viendront plus tard en coordination avec la direction nationale de campagne que dirige Abdelmalek Sellal. »

Notons que chaque membre du BP sera dirigé vers 4 ou 5 mouhafadhas, les 4 premiers jours de l'ouverture de la campagne officielle.

RND

Bensalah rencontre les jeunes, aujourd'hui La salle de conférence de l'hôtel Riadh de Sidi Fredj accueille la jeunesse du RND. Présidée par Abdelkader Bensalah, cette assemblée vise la mobilisation des jeunes et leur contribution à la popularisation du programme du candi-

dat Abdelaziz Bouteflika. Il est attendu que M. Bensalah appelle les jeunes à faire un travail de sensibilisation pour un vote massif de tous les citoyens électeurs.

TAJ Ghoul fait campagne à Bouira

Au premier jour de la campagne électorale officielle, soit le dimanche 23 mars 2014, le président du parti TAJ présidera un meeting à Bouira où plusieurs centaines de militants et sympathisants mobilisés par la direction de wilaya du parti et par ceux du « groupe des 31 pour la stabilité et la loyauté » entendent ses arguments en faveur du candidat Abdelaziz Bouteflika.

Amar Ghoul sera accompagné comme de coutume par la majorité des membres du BP et du conseil national. Lors de la réunion de vendredi passé, les responsables de wilaya ont emporté les affiches, casquettes, pins, banderoles qui serviront lors de cette campagne pour mesurer l'impact de TAJ dans l'action en coordination avec la Direction nationale de campagne.

L'équipe du « Réseau virtuel » est en permanence sur le front des informations : des permanences 24/24h sont organisées de 8 heures à 16 heures et de 16 heures à 24 heures.

COORDINATION NATIONALE DES COMITÉS DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRÉSIDENT Belkacem Abdellaoui à Boumerdès

Le président de la coordination, mesdames Rebahi et Chaïb animeront une réunion à l'hôtel Soummam à l'intention des comités de la wilaya soutenant Abdelaziz Bouteflika.

On apprend que la coordination organisera des réunions similaires sur tout le territoire.

**Le candidat
Abdelaziz Belaïd
appelle à l'ouverture
d'un vrai dialogue
pour amorcer
le progrès et le
développement**



Le président du Front Al Moustaqbal, Abdelaziz Belaïd, candidat à la présidentielle de 2014, a appelé mercredi à Alger à l'ouverture d'un véritable dialogue national avec le peuple, dans tous les domaines afin de trouver des solutions aux problèmes, ceux des jeunes notamment.

M. Belaïd a précisé dans une conférence de presse à la veille du début de la campagne électorale que son programme «plaide pour un véritable dialogue national sur tous les plans» estimant que le dialogue «permet de trouver des solutions à tous les problèmes et d'aller vers le progrès».

Le candidat Belaïd a appelé notamment à ouvrir le débat sur le projet de révision constitutionnelle qui doit associer toutes les catégories sociales. Il a précisé à ce propos que la dernière révision en 2008 était «tactique», estimant qu'elle «avait sapé la démocratie en Algérie».

M. Belaïd (51 ans) qui reste le plus jeune candidat à la présidentielle de 2014, a souligné que son programme cible notamment les jeunes qui attendent des candidats de vraies solutions à leurs problèmes. Il a affirmé d'autre part que son entrée en lice pour la présidentielle 2014 était pour «redonner espoir» aux Algériens et aux jeunes en particulier.

Il a ajouté qu'en cas de victoire, il œuvrera à l'application de son programme «ambitieux» qu'il a qualifié de «véritable projet de société» capable de relever les défis de l'avenir. Il s'est dit convaincu qu'il gagnera la confiance du peuple algérien au scrutin du 17 avril qui est, selon lui, «un tournant décisif pour l'Algérie». Les élections présidentielles doivent être «transparents et intègres», a souligné M. Belaïd qui a mis en garde contre «les conséquences désastreuses de la fraude».

Il a appelé à ce propos à la création d'une commission nationale permanente indépendante de surveillance des élections, estimant que la supervision de l'opération par le ministère de l'Intérieur est, selon lui, une atteinte à la démocratie», car, explique-t-il, le ministre appartient souvent à un courant politique». M. Belaïd a en outre appelé les candidats à faire preuve d'éthique politique durant la campagne électorale.

S'agissant de la situation à Ghardaïa, M. Belaïd a appelé «à conjuguer les efforts et à unifier les rangs pour rétablir la sécurité et la stabilité dans la région et à s'éloigner de tout ce qui est susceptible de semer la division». Il a précisé que le «dialogue dans la région doit cibler les jeunes directement et sans la tutelle des notables et des cheikh». Il a en outre appelé à trouver «de vraies solutions dans les wilayas du sud qui ont réellement besoin d'un plan de développement.

APS

ALGÉRIE-UA
M. Yousfi reçoit la commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine



Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu mercredi à Alger la commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine (UA), Aisha Laraba Abdullahi, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien «a essentiellement porté sur les conditions d'organisation de l'élection présidentielle devant se dérouler le 17 avril 2014 en Algérie et pour la tenue de laquelle l'UA a répondu favorablement pour l'envoi d'une importante mission d'observation», précise la même source.

ALGÉRIE-GHANA
Le vice-président de l'APN reçoit la chef de la diplomatie ghanéenne

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Djemai a reçu, hier au siège de l'Assemblée, la ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale de la République du Ghana, Hanna Serwaa Tetteh et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette rencontre, M. Djemai a passé en revue les relations d'amitié et de coopération qui lient les deux pays notamment dans les domaines économique, commercial et culturel, soulignant la nécessité d'«approfondir la concertation et la coordination entre parlementaires des deux pays à travers la création de groupes parlementaires d'amitié», précise la même source. Par ailleurs, les deux parties ont souligné la nécessité de «consolider la coopération sécuritaire en matière de lutte antiterroriste et contre le trafic de drogue pour la préservation de la sécurité et de la stabilité, deux facteurs essentiels pour le développement». La ministre ghanéenne s'est félicitée, pour sa part, de la stabilité dont jouit l'Algérie en dépit des bouleversements que connaît la région arabe. Cette rencontre a permis aux deux parties d'exprimer leur satisfaction de la convergence des vues sur plusieurs questions internationales et régionales, tout en affirmant «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», conformément aux résolutions onusiennes, à travers l'organisation d'un référendum libre et transparent.

ALGÉRIE - GB
Le ministre de l'Education nationale reçoit Lord Richard Risby

Le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed a reçu le représentant spécial du Premier ministre britannique pour le partenariat économique algéro-britannique, Lord Richard Risby, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont examiné les voies et moyens de poursuivre la coopération entre les deux Etats dans le domaine de l'Education et du développement des moyens et canaux au titre du programme tracé pour l'enseignement de la langue anglaise outre l'introduction des technologies de l'Information et de la communication (TIC) dans l'enseignement de cette langue, précise la même source.

APS

ALGÉRIE - PORTUGAL
Signature de 4 accords de partenariat industriel entre Alger et Lisbonne

● Quatre accords de partenariat dans le secteur de l'industrie ont été signés hier à Alger par des institutions et entreprises algériennes et leurs homologues portugaises.



Le groupe pharmaceutique public Saidal a, ainsi, signé avec la firme portugaise Atral un mémorandum d'entente portant sur la production à terme d'antibiotiques. Ce partenariat se concrétisera en deux étapes : la première consiste en l'importation par Saidal de médicaments produits par la firme portugaise pour assurer leur disponibilité aux malades. «Un premier transfert analytique» s'opérera lors de cette première phase, a-t-on expliqué.

La deuxième étape prévoit la production locale de ces mêmes médicaments au niveau d'un site de Saidal parallèlement à un transfert technologique assuré par le groupe portugais.

Le groupe pharmaceutique Saidal et la firme portugaise Atral ont exprimé leur intention «d'étendre cette coopération à d'autres domaines en tenant compte de la portée géographique et

technique ainsi que de la complémentarité d'actions des deux entreprises».

Le deuxième document, un protocole d'accord, a été paraphé par l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et l'Agence portugaise du commerce et de l'investissement (Aicep) et porte sur l'établissement de relations institutionnelles entre les deux agences pour le renforcement de la coopération économique bilatérale. Il vise également le rapprochement des entreprises des deux pays en vue de développer des partenariats économiques et l'échange d'expérience et de bonnes pratiques en matière de promotion des investissements par le biais de stages et de formations au profit des cadres des deux institutions. D'une durée de trois années renouvelable, cet accord porte aussi sur l'échange d'informations sur

les opportunités d'investissement et de la réglementation régissant l'investissement dans les deux pays.

Deux autres accords ont été, par ailleurs, signés par les entreprises algériennes de céramique Ceramis et Ceramir d'une part, et le groupe portugais Recer, spécialisé notamment dans l'industrie céramique et la fabrication de carreaux pour le revêtement sol et mural. Ces accords portent sur le transfert technologique, la modernisation et la mise à niveau des deux sociétés algériennes implantées respectivement à Mostaganem et Tlemcen. Les accords ont été conclus à l'occasion de la quatrième session du groupe de travail économique algéro-portugais qui se poursuit à huis clos et dont les travaux devraient être sanctionnés en fin de journée par la signature d'un procès-verbal.

Les opérateurs économiques algériens et portugais tiennent à Alger leur forum d'affaires

Les opérateurs économiques algériens et portugais ont tenu hier à Alger leur forum d'affaires centré sur le développement des relations commerciales, en marge de la 4^e session du groupe de travail économique bilatéral.

Coprésidé par le ministre du Développement industriel et de la promotion de l'investissement Amara Be-

nyounès, et du vice-Premier ministre portugais, Paulo Portas, le forum a connu la participation d'une centaine d'opérateurs économiques algériens et plus de 40 entreprises portugaises opérant particulièrement dans les secteurs du BTPH, du tourisme et de l'industrie pharmaceutique.

«La stabilité de l'Algérie est une référence de

confiance pour le Portugal», a souligné M. Portas lors de cette rencontre d'affaires affichant la disponibilité des entreprises de son pays à contribuer activement à l'effort de développement de l'Algérie».

La quatrième session du groupe de travail économique algéro-portugais, également coprésidé par MM. Benyounes et Portas, a

ouvert ses travaux peu avant le forum d'affaires et se poursuivait à huis clos.

Par ailleurs, des accords bilatéraux ont été signés entre des institutions et entreprises algériennes et leurs homologues portugaises, notamment dans les secteurs des matériaux de construction, l'industrie pharmaceutique et le soutien à l'investissement.

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT Sonelgaz et General Electric s'allient pour la construction d'un complexe industriel en Algérie

Amel B.

Un projet qui contribuera à fournir des équipements fabriqués en Algérie qui généreront environ 2 000 mégawatts annuellement afin de satisfaire la demande croissante en électricité de l'Algérie.

Ce projet stratégique démontre l'engagement de Sonelgaz et de GE à fabriquer localement des turbines à vapeur, à gaz, des alternateurs et des systèmes de contrôle commande. Ce partenariat est un exemple d'efficacité. Il permet de générer près de 1 000 postes d'emplois en Algérie.

C'est ce qu'ont indiqué les représentants des deux entreprises, lors de la signature, hier, à Alger, un accord de partenariat à long terme afin de réaliser un nouveau complexe de production à Ain Yagout (wilaya de Batna - Algérie).

Les deux partenaires ont également signé, à cette occasion, les statuts de la nouvelle société en partenariat, chargée de la réalisation et de l'exploitation de ce complexe industriel de fabrication des blocs de puissance, détenue à hauteur de 51% par Sonelgaz et à 49% par une filiale de General Electric (GE Industrial France).

Ce complexe permettra de fournir environ 2 000 mégawatts (MW) d'énergie par an afin de répondre à la demande croissante en électricité dans le pays.

Cet accord de partenariat - sous forme d'une société commune libellée sous le nom de Geat (General Electric Algeria Turbines) - fait suite à l'appel d'offres international restreint aux fabricants et portant sur la fourniture de 24 turbines à gaz (TG), de 12 turbines à vapeur (TV), de 36 alternateurs

Ce partenariat est un exemple d'efficacité. Il permet de générer près de 1 000 postes d'emplois en Algérie.



et systèmes de contrôle commande associés dans lequel les soumissionnaires avaient l'obligation de s'engager à réaliser - en partenariat avec Sonelgaz - un complexe industriel pour leur fabrication.

Le nouveau complexe de production Geat, constitué de quatre usines, permettra de produire les turbines à gaz, la dernière technologie de GE, des turbines à vapeur, des alternateurs qui seront couplés aux turbines pour convertir l'énergie mécanique en énergie électrique, mais aussi de promouvoir l'intégration nationale dans les domaines de la recherche, de l'engineering et de la maintenance des ouvrages industriels et des systèmes d'information. «Cet accord avec GE, l'un de nos partenaires les plus engagés dans le secteur de l'énergie en Algérie, vise à réaliser un complexe de production des équipements essentiels à la production d'électricité.

Cela permettra également de renforcer nos compétences dans la production d'énergie et stimulera notre efficacité opérationnelle. Le complexe boostera les secteurs de la production et de la technologie en Algérie et favorisera la création d'emplois locaux dans le secteur de l'énergie», a expliqué M. Bouterfa. Il est bon de noter que le nouveau complexe industriel Geat permettra

d'une série de projets industriels en partenariat basés sur la valorisation des ressources locales et les avantages comparatifs dont jouit notre pays». Il a ajouté que «Sonelgaz entend développer une industrie nationale chargée d'assurer la fourniture des équipements destinés au secteur de l'énergie électrique, mais aussi de promouvoir l'intégration nationale dans les domaines de la recherche, de l'engineering et de la maintenance des ouvrages industriels et des systèmes d'information». «Cet accord avec GE, l'un de nos partenaires les plus engagés dans le secteur de l'énergie en Algérie, vise à réaliser un complexe de production des équipements essentiels à la production d'électricité.

Cela permettra également de renforcer nos compétences dans la production d'énergie et stimulera notre efficacité opérationnelle. Le complexe boostera les secteurs de la production et de la technologie en Algérie et favorisera la création d'emplois locaux dans le secteur de l'énergie», a expliqué M. Bouterfa. Il est bon de noter que le nouveau complexe industriel Geat permettra

de mettre l'organisation de sessions de formation complètes pour les professionnels algériens afin de leur transmettre les meilleures pratiques mondiales de GE en termes de techniques de production et de contrôle de la qualité. Les formations auront potentiellement lieu au sein de la nouvelle unité, au centre de service d'Algesco à Boufarik, au sein de GE production et développement à Belfort (France), ou encore dans d'autres centres ailleurs dans le monde.

De son côté, Steve Bolze, président-directeur général de GE Power & Water, a estimé qu'«avec plus de 40 ans de présence en Algérie, GE est un partenaire engagé à long terme et qui aspire à soutenir la croissance du pays». Ce nouvel accord avec Sonelgaz renforce non seulement le potentiel de production d'énergie de l'Algérie, mais contribue aussi à l'augmentation des capacités de production locales, tout en stimulant le tissu industriel national et la création d'emplois», a-t-il dit.

«Nous sommes reconnaissants envers Sonelgaz pour son soutien continu et nous nous réjouissons de nous engager dans cet important projet en partageant nos technologies de pointe et en mettant à disposition des professionnels algériens une formation approfondie», a-t-il encore précisé.

Le nouveau complexe de production sera construit en plusieurs phases. La planification et la construction devraient avoir lieu au cours des trois prochaines années. Le complexe Geat devrait être opérationnel courant 2017.

MOHAMED EL-GHAZI L'A AFFIRMÉ À SIDI BEL ABBÈS 43 000 postes vacants à pourvoir dans l'administration au profit de jeunes recrutés dans le cadre du pré-emploi

Au moins 43 000 postes d'emploi vacants dans l'administration doivent être pourvus à l'échelle nationale d'ici le mois de juin prochain au profit des jeunes recrutés dans le cadre du pré-emploi, a annoncé, mercredi à Sidi Bel Abbès, le ministre auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du service public, Mohamed El-Ghazi.

«Nous avons donné des instructions aux inspecteurs de la fonction publique au niveau des wilayas pour se rapprocher des administrations disposant de postes à pourvoir afin de coordonner leurs efforts en vue de la concrétisation de cette mesure», a-t-il précisé à la presse en marge de sa visite dans la wilaya.

Toutefois, M. El Ghazi a estimé que «l'administration n'est pas faite pour recruter massivement», ajoutant que «seul le secteur économique peut faire

reculer le chômage». «Il faut aller vers le monde économique, l'industrie, l'agriculture et les secteurs tertiaires. Ce sont ces secteurs qui vont créer de l'emploi, de la richesse et de la croissance. C'est à ce niveau là qu'il faut orienter les jeunes», a souligné le ministre.

Concernant les mesures prises par l'Etat pour améliorer le service public, M. El Ghazi a cité, entre autres, la lutte contre la bureaucratie, l'amélioration de l'accueil du citoyen au niveau des guichets des administrations et la mise à niveau des agents et des employés des administrations. «Nous avons entamé un programme de mise à niveau pour en finir avec les erreurs et les fautes dans la transcription des documents administratifs», a-t-il indiqué.

Dans le même cadre, il a fait état de la création d'une commission mixte

entre le ministère chargé de la Réforme du service public et d'autres ministères pour élaborer une feuille de route afin d'alléger et de supprimer tous les documents administratifs inutiles.

A Sidi Bel Abbès, le ministre a visité plusieurs bureaux au siège de la wilaya où il a reçu des explications sur la plateforme de numérisation de l'Etat civil. Il a également inspecté le service biométrie de la daira de Sidi bel Abbès, ainsi que le service de l'Etat civil de l'APC du chef-lieu de wilaya, où il a insisté sur l'importance de fournir davantage d'efforts pour l'amélioration des services assurés aux administrés.

Dans le cadre de la numérisation des actes d'état civil, quelque 1 113 570 actes de naissance, 229 747 actes de mariages, 389 736 actes de décès ont été scannés au niveau de la wilaya.

CONCESSIONNAIRES
AUTOMOBILES

Examen des modalités d'application des nouvelles mesures

Les modalités d'application des nouvelles mesures arrêtées par la loi de finances 2014 pour réglementer l'activité des concessionnaires automobiles seront examinées jeudi à Alger, apprend-on auprès d'une source proche du dossier.

Une réunion regroupant, au niveau du palais du gouvernement, différents départements ministériels à savoir celui du Développement industriel et de la promotion de l'investissement, du Commerce, des Transports et de l'Intérieur se tiendra ce jeudi pour examiner les modalités d'exécution des nouvelles mesures arrêtées par l'article 52 de la loi de finances 2014.

Cet article stipule que «les concessionnaires automobiles ne sont autorisés à vendre les véhicules importés qui doivent répondre aux normes de sécurité reconnues à l'échelle mondiale que dans le cadre du réseau de distribution pour lequel ils sont dûment agréés par les services habilités du ministère chargé de l'industrie».

Cet article interdit, aux concessionnaires automobiles d'importer des véhicules pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leur propre réseau de distribution, pour lequel ils sont dûment agréés par les services habilités.

Aussi, les concessionnaires automobiles, sont tenus, à compter de la date de la publication de cette loi au Journal officiel (le 31 décembre 2013, ndlr) d'installer une activité industrielle et /ou semi-industrielle ou toute autre activité ayant un lien avec le secteur de l'industrie automobile, dans un délai maximum de trois ans.

Le défaut d'entrée en production à l'expiration de ce délai entraîne le retrait de l'agrément.

Selon le même article, les investissements réalisés dans ce cadre peuvent bénéficier des avantages consentis dans le cadre de Andi.

«Les modalités d'application de cet article sont définies par un arrêté du ministre chargé de l'industrie», indique la loi.

Ces mesures interviennent dans le cadre de l'opération d'organisation et d'assainissement de cette activité.

Ces derniers mois, une dérégulation du marché a été observée et une prolifération de revendeurs non agréés, agissant en toute illégalité a été constatée sur les bordures des routes et dans les parkings des cités, renforçant ainsi la spéculation et le secteur informel.

S'inquiétant de la forte croissance des flux d'importation de véhicules, le Premier ministre avait adressé, en novembre 2012, une instruction à quatre ministères (Finances, Commerce, Industrie et Transports) leur ordonnant de mettre en œuvre certaines mesures à l'effet de décourager l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 et s'assurer de l'homologation des véhicules selon le cahier des charges.

D'ailleurs, un projet de loi modifiant et complétant ce décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation.

APS

KHENCHELA Lancement d'une campagne de vaccination du cheptel bovin et ovin



Une vaste campagne de vaccination du cheptel bovin et ovin contre la clavelée et la fièvre aphteuse, vient d'être lancée dans la wilaya de Khencela, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). L'opération qui mobilise 45 vétérinaires relevant des secteurs privé et public, touchera 400 000 ovins et 6 675 bovins, a précisé la même source.

L'inspection vétérinaire a appelé les éleveurs de la wilaya à «s'impliquer de manière positive» dans cette campagne dont l'objectif est également de «remédier aux insuffisances enregistrées lors de la précédente campagne», marquée par le manque de médicaments qui a fait que seuls 271 000 ovins ont été vaccinés, a-t-on ajouté.

Un total de 400 000 doses de vaccine est actuellement disponible dans la wilaya de Khencela afin d'assurer le bon déroulement de cette opération qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mai, a-t-on encore indiqué à la DSA. Des campagnes de sensibilisation au profit des éleveurs de la wilaya ont été organisées avec la collaboration de la chambre d'agriculture afin de réaliser les objectifs de cette campagne et préserver la ressource animale qui constitue une prédeuse source de revenus pour les populations des régions rurales, a-t-on noté.

AÏN DEFLA

Une production de 40 tonnes de poissons réalisée au niveau des barrages en janvier et février

Une production de 40 tonnes de poissons a été réalisée au niveau des barrages de la wilaya de Aïn Defla durant les mois de janvier et février derniers, a-t-on appris auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques. «Si cette cadence se

poursuit, la production de l'année dernière 2013, en l'occurrence 260 tonnes, sera dépassée à la fin de l'année en cours», a indiqué la même source, relevant que les types de poissons les plus répandus au niveau de la wilaya sont le sandre et la carpe argen-

tée. Quelque 9 investisseurs activent dans le domaine de l'aquaculture à travers la wilaya de Aïn Defla, a par ailleurs signalé la même source, faisant état d'autres demandes d'investissements qui sont en instance d'approbation. «Le ministère de tutelle en-

courage notamment les jeunes à investir dans le créneau et est prêt à les former afin qu'ils soient qualifiés», a souligné la même source en rappelant dans ce cadre les conventions signées avec l'Ansej, l'Angem et le ministère du Travail.

CAMPAGNE ESTIVALE/PRÉPARATIFS

Regroupement à Tébessa de directeurs de la Protection civile de 25 wilayas

Le premier regroupement régional des directeurs de la Protection civile de 25 wilayas de l'est et du sud du pays se tiendra aujourd'hui à Tébessa dans le cadre de la préparation de la campagne estivale, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Protection civile.

Au cours de ce regroupement, les bilans de l'année 2013 relatifs au dispositif de surveillance des plages et baignade, de prévention et de lutte contre les feux de forêt et palmiers, notamment sur les volets préventifs, organisationnels et opérationnels seront étudiés «afin de mettre en évidence les aspects positifs et négatifs pour préparer et améliorer les dispositifs pour la prise en charge de la campagne estivale 2014», a précisé



la même source. Durant l'année 2013, les unités de la Protection civile ont eu à intervenir pour l'extinction de 21 253 incendies de forêt, maquis, broussaille, récolte, palmerais et arbres fruitiers, rappelle le communiqué. Par ailleurs, 22 colonnes mobiles ont été mobilisées dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêt, répartis au niveau des wilayas classées risque élevé. En ce qui concerne le dispositif de surveillance des plages, 48 429 interventions ont été enregistrées au niveau des 364 plages autorisées à la

baignade, a précisé la même source, qui déplore le décès de 89 personnes, dont 63 au niveau de plages interdites à la baignade, 204 cas de décès par noyade dans les réserves d'eau ont été également enregistrés.

BLIDA

Plusieurs projets de développement seront lancés à Hammam Melouane

La commune de Hammam Melouane, située à 35 km à l'est de la ville de Blida, a bénéficié de plusieurs projets de développement dans divers secteurs et devant être lancés cette année, a indiqué hier à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale.

Dans le secteur de l'habitat, deux projets de réalisation de 100 logements au chef-lieu de la commune et de 90 autres au niveau de la localité de Megtaâ Lazreg seront entamés avant la fin du premier semestre 2014, a affirmé M.Brahim Aniche, faisant état, en outre, de la réception très prochaine de 100 autres logements, dont les travaux avaient été entamés en 2012.

Ces logements sont destinés à loger des familles victimes du séisme qui a secoué cette région en juillet dernier et d'autres vivant dans des habitations



précaires depuis de longues années, a-t-il expliqué.

Il est également prévu de raccorder la localité de Megtaâ Lazreg au réseau du gaz naturel et l'électrification d'un grand nombre de maisons au niveau du chef-lieu de la commune et d'autres localités enclavées avant la fin de cette année, a encore indiqué le même responsable.

Plusieurs routes bénéficieront de travaux de réhabilitation au niveau de

plusieurs quartiers et villages de cette commune, durant la même période, assure M.Aniche, citant à titre d'exemple Tahamoult, Djebssa, le nouveau quartier et Megtaâ Lazreg. Concernant les aides octroyées par l'Etat pour le logement rural, le même responsable a fait part de la régularisation de la situation de plus de 270 habitants ayant bénéficié d'actes de possession pour pouvoir postuler à cette formule.

M'SILA

Le nombre de PME a augmenté de 11 % en 2013

Six cent-soixante-quatorze (674) petites et moyennes entreprises (PME) ont été créées en 2013 à M'sila, portant à 6 404 le nombre actuel de petites entreprises dans cette wilaya, avec un accroissement de 11% par rapport à 2012, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Ces PME, créées à la faveur des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes ou grâce à l'investissement privé, activent notamment dans les secteurs des services et des transports, avec 40 % du nombre total, et dans le BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) à hauteur de 15 %, selon la même source. Le caractère familial qui singularise les PME dans la wilaya de M'sila «constitue toutefois une contrainte de taille pour le développement de ces entreprises et leur expansion», selon les services de la wilaya. Néanmoins, les 6 404 PME en activité dans la wilaya de M'sila emploient plus de 8 000 personnes, ce qui contribue notablement à la résorption du chômage, selon les mêmes services.

ALGER

Il poignarde mortellement de 15 coups son frère

Le procès de Salah, âgé de 30 ans se déroule au tribunal criminel de Sidi M'hamed près la Cour d'Alger. Il est jugé pour homicide volontaire avec prémeditation sur la personne de son frère Karim, âgé de 27 ans. En ce jour fatidique, une dispute a éclaté entre l'assassin et la victime.

A. Ferrag

Malheureusement, cela sera fatal au jeune Karim, qui décède suite aux 15 coups de couteau reçus au crâne, au thorax et à l'abdomen.

Salah se constitue prisonnier et reconnaît avec regret son forfait.

Durant le procès, l'accusé n'a pas

.15 ans de réclusion pour meurtre



nié les faits retenus contre lui, mais il a déclaré qu'il avait agi sous l'effet des psychotropes. Il dira à la cour que son frère lui menait la vie dure et lui faisait du mal. «Je ne voulais pas le tuer, mais seulement lui faire peur», dit-il.

L'avocat général met en exergue la gravité de l'assassinat et requiert une peine de 20 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé.

La défense, quant à elle plaide les circonstances atténuantes, étant donné que le coupable a reconnu son crime et rappelant que son client a regretté son geste, arguant que son client «n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait».

Après de longues délibérations, Salah est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

67 morts et 631 blessés en une semaine



Soixante-sept (67) personnes ont trouvé la mort et 631 autres ont été blessées dans 367 accidents de la circulation survenus à travers le pays durant la période allant du 11 au 17 mars, a indiqué hier le bilan hebdomadaire du commandement de la Gendarmerie nationale.

Le bilan fait ressortir une augmentation du nombre de morts (+24), de blessés (+35) et d'accidents (+29) par rapport à la semaine écoulée. La wilaya de Blida a enregistré le bilan le plus lourd (20 accidents) suivie de Chlef, Alger et Tlemcen (17 accidents chacune).

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, le non respect de la signalisation routière et de la distance de sécurité ainsi que la négligence des piétons restent les principales causes des accidents de la route, rappelle la Gendarmerie nationale.

APS

PLUS DE 175 PARTICIPANTS Y PRENNENT PART

«Al Moustechfa» :

1^{er} Salon international des expertises du 31 mars au 4 avril à la Safex

Amel B.

Pas moins de 175 participants prennent part à la première édition du Salon international des expertises dans le domaine hospitalier, «Al moustechfa». C'est ce qu'ont indiqué, hier, les organisateurs, lors d'une conférence de presse, animée au ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière. Initié par l'Agence nationale de gestion des réalisations et de l'équipement des établissements de santé (AREES) placée sous la tutelle du ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière. En partenariat avec Algency Events, et sous le haut patronage du Président Bouteflika, «AlMoustechfa» ouvrira ses portes, du 31 mars au 4 avril au pavillon Concorde de la Safex. Cet événement s'inscrit dans le cadre des objectifs de la stratégie du ministère de la Santé en vue de développer le secteur, en misant sur l'amélioration de la prise en charge sanitaire du citoyen, mais aussi celle

des structures et des conditions d'accueil, de la mise à niveau des outils de diagnostic et de soins et de la modernisation des systèmes de gestion des établissements de santé. Premier du genre au Maghreb et second en Afrique, ce salon qui se veut un espace d'échanges et de concertation, rassemble tous les acteurs du monde hospitalier (médecins, paramédicaux, biologistes, techniciens, biomédicaux, maîtres d'œuvre, constructeurs, équipementiers, gestionnaires, ...). Cette manifestation sera organisée en huit pôles englobant tout l'univers hospitalier, à l'instar des institutions, des équipements, (urgences, transports, consommables, laboratoires pharmaceutiques, plateau technique), le management médical, l'architecture et la construction, la blanchisserie et la restauration, l'hygiène et les dispositifs médicaux, les services et le consulting, ainsi que les systèmes d'informations et les nouvelles technologies de la santé.

«AlMoustechfa» sera ouvert au public, durant les deux derniers jours, pour permettre aux citoyens de prendre connaissance des efforts consentis par l'Etat dans le domaine de la santé et de connaître les établissements de santé publique et leur hiérarchisation.

M'SILA

Saisie de 3 177 bouteilles d'alcool

Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, et agissant sur une information qui leur est parvenue, les éléments de la brigade de gendarmerie de Boussaâda, au sud de M'sila ont effectué, au cours de la semaine, une opération qui a ciblé une maison située à El Maâdhar Sid Cheikh. Cette opération s'est soldée par l'arrestation de trois personnes ainsi que la saisie d'une quantité de 2 700 bouteilles de boissons alcoolisées, présentés devant le parquet de Boussaâda, pour création d'un commerce illicite de vente de boissons alcoolisées et qui les a placés en détention provisoire.

Dans la commune de Aïn Khadra, à 63 kilomètres de M'sila, les gendarmes d'Ouled Aady Leguebala, ont saisi 477 bouteilles d'alcool de différentes marques.

Mouad B.

... et 647 quintaux de maïs et 240 quintaux de blé

Suite à un contrôle de routine, les éléments de la Gendarmerie nationale de M'sila ont réussi à saisir 647 quintaux de maïs au niveau du barrage fixe à El Hamel, au sud de M'sila. Dans une autre localité, à Magra, les gendarmes ont saisi pas moins de 240 quintaux de blé dur.

Cette marchandise saisie est transportée sans facture et son origine est inconnue. Une enquête est ouverte afin de déterminer sa provenance.

M.B.

Un dealer arrêté et deux fusils de chasse saisis

Une opération de la Gendarmerie nationale de Aïn Melh, une centaine de kilomètres de M'sila, a permis, tout récemment, l'arrestation d'un dealer au centre-ville.

En effet, la brigade de la gendarmerie locale a effectué une descente, tout d'abord, au centre ville, où elle a mis la main sur un individu répondant aux initiales A.M., âgé de 33 ans, qui était en possession de 82,4 g de résine de cannabis destinés à la vente. Lors de la perquisition du domicile, les gendarmes ont découvert deux fusils de chasse et 8 cartouches 16 millimètres détenus sans permis par le père du dealer. Présentés devant le magistrat instructeur du tribunal de la circonscription, et ce pour les chefs d'inculpation de trafic de drogue et détention illégale de fusil de chasse, le dealer mis en cause dans cette affaire a été placé sous mandat de dépôt, alors que le père est concerné par la citation directe le jour du procès.

Mouad B.

Vol de bétail dans la commune de Slim

Un éleveur a appelé la Gendarmerie nationale de M'sila, pour déclarer le vol de 230 ovins de son étable sise à la commune de Slim, une centaine de kilomètres au sud de M'sila. Les recherches entreprises par les gendarmes de ladite brigade assistés par une section de sécurité et d'intervention ont abouti à la récupération de 140 ovins du cheptel volé, dans la circonscription de la même commune à 15 km du lieu du méfait. Une enquête est ouverte.

M.B.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE LA VICTOIRE DU 19 MARS 1962

Boumerdès abrite les festivités officielles de la Fête de la Victoire



Les festivités officielles commémorant le 52^e anniversaire de la Fête de la Victoire ont été abritées hier par la wilaya de Boumerdès, en présence du ministre des Moudjahidine, Mohamed Cherif Abbas, et du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Said Abadou.

Cette étape dans l'histoire de l'Algérie, est considérée comme «décisive» pour avoir consacré «l'objectif majeur qu'est l'indépendance du pays tant attendue par des générations d'Algériennes et d'Algériens qui ont consenti avec courage et abnégation des sacrifices incommensurables» pour arracher leur liberté, a déclaré le ministre.

Cette journée historique de la Fête de la Victoire, a ajouté M. Abbas, a confirmé «le retour de l'Algérie parmi les siens» et (son retour) «à sa véritable civilisation, à son histoire et à sa patrie», estimant que cette victoire est «le flambeau qui illuminera de sa force les générations actuelles et futures».

Cette victoire, a ajouté le ministre, ne saurait se réaliser sans une conscience clairvoyante et mature et une profonde connaissance des défis, de la nature des choix et de l'accord entre le comportement voulu et l'objectif souhaité.

M. Abbas a assuré, à cet égard, que l'Algérie a réalisé «des résultats considérables» dans différents secteurs de développement, grâce à la politique de réconciliation nationale et au retour de la stabilité, soulignant que la poursuite de l'éducation nationale reste la «priorité de l'heure», qui a besoin d'un «approfondissement et d'une maîtrise de tout ce qui a été réalisé, de la valorisation du rendement afin de passer à mieux».

Cette journée a été marquée par la levée des couleurs nationales et la pose d'une gerbe de fleurs au niveau du carré des Martyrs. Le ministre a inspecté, à cette occasion, le chantier de réalisation d'une stèle commémorative, à la place du 5-Juillet du centre ville, où l'assistance a entendu un exposé sur ce projet prévu à l'inauguration le 5 juillet prochain.

M. Abbas a, par la suite, visité le chantier de réalisation d'un nouveau siège de la direction des moudjahidine, avant de procéder à la baptisation de la cité des 574-Logements du Sahel, de la banlieue de Boumerdès, du nom du chahid «Kenter et fils», et le jardin des 800-Logements du Front de mer de Boumerdès, du nom de «Jardin de la Victoire».

La délégation ministérielle a, également, effectué une visite à l'exposition historique abritée par la maison de la Culture de Boumerdès, avant d'assister, au siège de la wilaya, à une conférence animée par M. Djamel Yahiaoui sur le thème. M. Abbas a remis, à l'occasion, un lot de livres de 500 titres sur l'histoire algérienne, à la rectrice de l'université M'hamed Bouguera de Boumerdès.

Le Musée central de l'armée organise une exposition de photographies à l'occasion de la Fête de la Victoire

Le Musée central de l'Armée nationale populaire (ANP) a organisé, hier, une exposition de photographies et une conférence à l'occasion de la célébration de la Fête de la Victoire du 19 mars 1962.



Des photographies illustrant des événements historiques à l'image des négociations d'Évian (18 mars 1962), des parades de l'Armée de libération nationale (ALN-19 mars 1962) et le retour des réfugiés après le cessez-le-feu, ont été exposées au niveau du hall du musée aux côtés d'autres photographies sur la barbarie des crimes de l'Organisation de l'armée secrète (OAS).

L'exposition met, également, en évidence des photographies sur la visite des cinq chefs historiques au centre Mellag

un certain 20 avril 1962 et des documents traitant des accords d'Évian en plus de l'exposition du drapeau national hissé le 5 juillet 1962. «L'exposition est ouverte au grand public pour lui permettre de prendre connaissance des différentes étapes de la Glorieuse guerre de Libération», a indiqué à la presse le Directeur du musée, le colonel Chouchène Mourad ajoutant que cette exposition «offre l'occasion aux enfants de l'indépendance notamment les élèves scolarisés de connaître les acquis et les réalisations de

la guerre de Libération». A cette occasion, le commandant Ben H'mida Mustapha a animé une conférence sur les négociations d'Évian où il a mis l'accent sur «le caractère inclusif de la guerre de Libération adoptée par le peuple algérien».

«Le cessez-le-feu du 19 mars 1962 fut une victoire éclatante pour la diplomatie algérienne de l'époque qui a pu arracher la reconnaissance de 36 états». L'exposition a connu une grande affluence du public notamment des élèves venus de différentes wilayas.

L'aboutissement d'un long processus de résistance du peuple algérien

Le 19 mars 1962 constitue l'aboutissement d'un long processus de résistance du peuple algérien contre ses oppresseurs, pour la réaffirmation de son existence en tant qu'Etat et Nation», a indiqué hier à Tizi-Ouzou le directeur général du Centre national des archives, Abdelladjid Chikhi.

C'est à cette date que l'Algérie a retrouvé sa place dans le concert des nations, duquel elle a été exclue pendant plus de 130 ans de colonisation, après un long processus de résistance et de sacrifices du peuple algérien, qu'il ne faudrait pas réduire à la guerre de Libération nationale, qui n'est qu'un maillon logique et solidaire de cette longue chaîne qu'est l'Histoire», a expliqué le responsable des Archives nationales, dans une conférence intitulée «Le sens de la Journée de la Victoire», qu'il a animée à la maison de la Culture à l'occasion de la célébration du 52^e anniversaire de la signature des Accords d'Évian. Etant son affirmation, le conférencier a rappelé que le pays a perdu plus de sept (7) millions de ses habitants du-

rant les 30 premières années ayant suivi son occupation, en relevant, pour mieux souligner l'ampleur des sacrifices endurés par le peuple algérien pour le recouvrement de sa souveraineté, que l'Algérie qui comptait 10 millions d'habitants en 1830, n'était peut-être que de 9 millions en 1962.

Après avoir rendu hommage aux membres de la délégation algérienne signataire des Accords d'Évian, conduite par Krim Belkacem, M. Chikhi a insisté, en guise de réponse à donner au sens de cet événement historique, sur la nécessité d'écrire et/ou réécrire l'histoire pour réfuter les allégations colonialistes de l'Algérie est un pays sans histoire», soulignant que «la réappropriation de la mémoire collective est rendue impérative par le besoin d'éclairer notre quotidien et de conforter notre marche vers l'avenir».

A ceux qui prennent appui sur les divisions apparues dans l'histoire du pays pour faire accroire la thèse que l'Algérie ne s'est jamais constituée en Etat, comme l'a

soutenu le général de Gaulle, l'orateur a rappelé, à titre illustratif, que l'Algérie avait ratifié 16 traités internationaux durant la période allant de 1817 à 1830», sachant, a-t-il dit, que «les pays de l'Europe médiévale, tels que l'Allemagne, l'Italie et la France étaient plus divisés que ne l'était l'Algérie».

Certes, a-t-il admis, l'histoire de l'Algérie est mal écrite ou pas du tout écrite, mais cela reste une affaire d'historiens aguerris disposant d'une culture polyvalente, à même de leur permettre de relater les faits avec objectivité, en les remplaçant dans leur contexte». «L'université nationale forme des historiens, mais l'écriture de l'histoire n'est pas simplement une affaire de diplômes, mais une question concernant fondamentalement la recherche», a-t-il fait observer, à cet égard, en rappelant que la mission du Centre national des archives est de « collecter, sur le territoire national et à l'étranger, des documents et des témoignages pour les mettre à la disposition des chercheurs et historiens». S'interrogeant,

par ailleurs, sur le pourquoi de l'écriture de l'Histoire, le conférencier a déclaré, sur un ton humoristique, «la réponse n'est assurément pas à chercher dans la sornette de l'épouvantail, mais dans le fait, établi, que l'Algérie a toujours été, à travers l'histoire, une terre des convoitises par sa position médiane stratégique, favorisant le transit et les échanges multiples entre les pays». Concluant sa communication, le responsable des Archives nationales a signifié que la fête de la Victoire constitue une consécration de l'engagement consigné, en 1930, dans le nacchid «Min Djibalina» s'interrogeant, dans l'un de ses couplets, sur le jour ou resplendira la Victoire».

«Cet événement (signature des accords d'Évian) constitue également la réalisation du rêve énoncé dans la proclamation du 1^{er} novembre 1954, dans le passage : '(à) quant à nous résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes (peuple; ndlr) sentiments anti-impérialistes, nous donnerons le meilleur de nous-mêmes».

* Partie 12

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

VIII. Le récit d'un rescapé

Ainsi, comme nous l'avons écrit dans notre dernier article, c'est le dimanche 13 mai que les événements entrèrent dans leur phase la plus tragique. Ce jour-là, pourtant, une mesure bien inspirée venait de dissoudre les milices. Nul doute que, si à ce moment précis, une voix autorisée, impartiale et sereine, dominant tout à coup la mêlée, s'était élevée pour ordonner fermement que cesse la répression, le drame eût pu être circonscrit.



Smain Abda, secrétaire local SMA de Guelma assassiné en mai 1945 a écrit sur le mur de sa geôle avant d'être exécuté :

« Nous sommes des braves engagés dans le dur combat pour la libération de leur patrie. Nous ne craignons point la mort et nos ennemis ne nous font pas peur. Mieux vaut un jour de vie dans la dignité que mille ans passés dans la servitude ».

Egalité n° 97. du 3 octobre 1947

Ces miliciens sont encore en liberté. Jean Ferrat, gardien de prison, exerce actuellement ses fonctions de garde-chiourme au pénitencier de Maison-Carrée, Antroche Jean, ouvrier, est installé à Bône, Casagne Jean, maçon, habite encore la rue des Anciens Combattants à Guelma.

Re conduits un peu plus tard à la gendarmerie, nous fûmes mis à part par nos geôlier qui vinrent nous apprendre que nous étions condamnés à mort. Vers 14 heures, le commissaire de police Tocquard, aujourd'hui à Bougie, vint nous rassembler au nombre de 84. Alignés quatre par quatre, nous formâmes un cortège en tête duquel se trouvait une personnalité musulmane de Guelma éminemment respectable, Charfi Amar, mort fusillé.

Mitrailleuses braquées sur nous, nous montâmes la rue Sadi-Carnot où les européens massés sur les trottoirs nous huiaient. Sorties sur leurs balcons, des femmes, l'insulte à la bouche, nous lançaient toutes sortes de saletés, des pots d'argiles et de métal, des braseros pleins de cendres. A nos geôliers on souhaitait bonne chasse. Devant le local des scouts musulmans du groupe Ennoudjoub nous nous arrêtâmes et l'on nous y fit pénétrer.

Encore une prison, encore une vision d'épouvante. Là se trouvait toute une multitude de prisonniers et de femmes musulmanes sur lesquelles par les fenêtres grillagées des enfants européens venaient cracher. La porte du local demeura ouverte face à une batterie de mitrailleuses que, prêts à tirer, surveillaient les miliciens Robert Maria, Boucher, Mikalef Roger mort depuis il rendra compte à Dieu de ses crimes — et Ben Mohar, un israélite commerçant en tissus. Come dans les camps de concentration allemands, comme à Buchenwald, à Belsen, à Dachau, à Auschwitz, à Saxisenhausen, nous étions privés de nourriture et nos urines devaient être déposées sur place.

Ne reconnaissant pas tout le monde dans cette atmosphère d'enfer, je posai quelques questions. J'apprii bientôt que nombre de prisonniers se trouvant là étaient en effet des étrangers arrêtés à la gare par les miliciens qui avaient empêché le train de Constantine-Tunis de reprendre sa route, et cela à seule fin de faire descendre les voyageurs musulmans dont certains durent payer rançon pour échapper à une mort horrible.

La nuit vint alors que les camionnettes transportant les condamnés continuaient à circuler et que les avions sillonnaient encore le ciel. Chacun de nous levant l'index de la main droite prononçait sa « Chehada ». Lorsque nous demandâmes aux miliciens où les véhicules emmenaient les prisonniers, ils nous répondirent sur un ton ironique que c'était à Alger pour les promener. Je sus, par la suite ce que cela signifiait. Une promenade à Alger, c'était l'exécution au ravin de Kef El Boumba ». Je sus également que lorsque ces messieurs emmenaient quelqu'un pour le promener à « Constantine », c'était pour aller le fusiller à la fameuse carrière de Tuf.

Dans la nuit du 16 au 17 mai, je m'en souviens, le président du comité de la milice, Cervais vint au local vers 2 heures du matin, choisit deux prisonniers et leur demanda de le suivre. Ils disparurent depuis. Le lendemain, jeudi, fut une journée chargée de travail pour nos bourreaux que le policier Tocquard commandait ce jour-là en personne. « Debout ! nous ordonna ce dernier, debout ! Criez tous ensemble « Vive la France ! Vive de Gaulle ! Chaque brin de cheveu d'un européen coutera mille Arabes » ! Quelques-uns parmi nous furent libérés. C'est à ce moment que l'un des miliciens qui se sont le plus gorgés de sang, le garde-champêtre Blanc, de Mille-simo, fit irruption dans la geôle. Il fit rassembler tous les prisonniers de sa commune et

les fit fusiller aussitôt. Après lui, vinrent le maire du village de Petit, nommé Julia, et Delmas, son adjoint. Ils firent à leur tour rassembler leurs administrés parmi lesquels il y avait notamment deux enfants âgés de 8 à 10 ans, et un grand mutilé de guerre décoré, d'allure absolument inoffensive mais qui n'en fut pas moins massacré par les miliciens sans pitié. Que sont devenus tous ces innocents ? Leur sang a coulé, leurs cadavres après avoir été longtemps exposés au soleil n'ont même pas eu de sépulture.

J'attendais dans une indicible angoisse le moment de partir, comme les autres, pour une ultime promenade à « Constantine » ou à « Alger », comme disaient nos « Waffen SS » algériens, lorsqu'arriva le vendredi 18 mai. Comme si un décret nominatif de la Providence était intervenu en ma faveur, je fus libéré au matin. Je traversai vite la ville assiégée, heureux d'un bonheur que j'aurais voulu sans mélange ; et rentrai chez moi. Ma famille qui ne m'attendait plus m'accueillit avec tristesse.

Il portait le deuil de tous les parents qui sont morts comme ça, pour rien, parce que des monstres à formes d'hommes l'avaient voulu. Les femmes du voisinage accoururent vers moi pour me demander doucereusement des nouvelles, qui de son fils, qui de son époux, qui de son frère, qui de plusieurs chers parents à la foi.

De la prison au quartier arabe, l'atmosphère ne changea guère pour moi. Toujours suffocante, toujours angoissante. Les mêmes visages pétrifiés, les mêmes prières tremblantes, les mêmes sanglots, la même infinie douleur. Toute la nuit, j'entendis les crépitements de mitrailleuses suivis de râles prolongés des condamnés qui s'élevaient vers le ciel comme pour prendre Dieu à témoignage de leurs souffrances et de leur martyre ».

Abdelkader Safir
suite et fin

Colères de bébé

Aidez-le à se calmer

Crier, grogner, taper des mains ou des pieds : les bébés savent très bien se mettre en colère ! Comment les aider à retrouver leur calme ? Explication et conseils âge par âge pour élever votre bébé dans le calme et la sérénité.

Les colères de détresse

Votre bébé crie et pleure pour exprimer ses émotions négatives : la douleur (au ventre ou aux dents la plupart du temps), la peur ou l'angoisse provoquées par l'obscurité, un bruit, un objet, une séparation (au moment de le déposer à la garderie ou du couché), un inconnu... Cela peut se produire très tôt, dès la naissance en fait. C'est un réflexe très sain, un signal clair et compréhensible par tous ! Un moyen aussi de vérifier que quelqu'un (maman ou papa en général) répond.

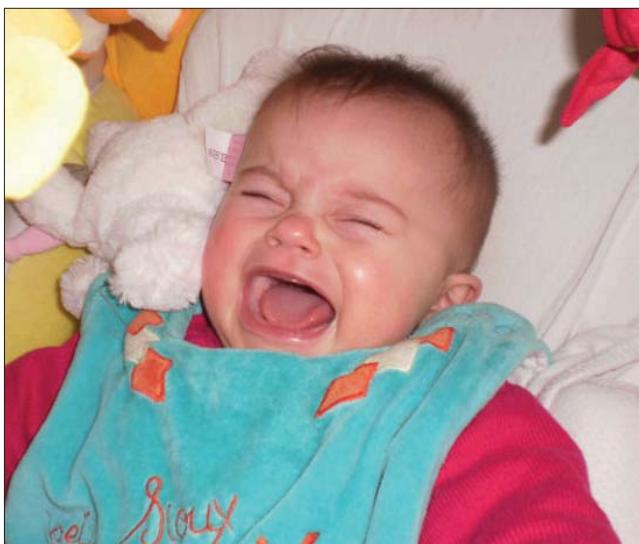
Détresse : sécurisez-le

En comblant ce mal-être par de la présence, des câlins, des chansons. En un mot, en sécurisant votre bébé au maximum même si la cause de sa colère reste inconnue et que vos solutions s'avèrent insuffisantes. Oubliez les conseils de grand-mère du type « laisse-le pleurer, il se fait les poumons » ou encore « il va se fatiguer tout seul ». Un enfant mal sécurisé a de fortes chances de devenir très colérique : il n'aura pas d'autres moyens d'expression. A l'inverse, en sécurisant votre petit, vous lui assurez suffisamment de force pour supporter plus tard des petites contrariétés.

Que les parents qui craignent de céder à un caprice se rassurent : à cet âge-là aucun enfant n'est capable de telles manigances. Sans compter que laisser pleurer un bébé induit des conséquences physiologiques : difficultés à respirer, maux de ventre, chaleur et donc sommeil de mauvaise qualité...

Les colères de frustration

Votre bébé s'agace de ne pouvoir se déplacer comme il le voudrait, il s'énerve quand vous lui refusez l'accès à une pièce ou l'usage d'un objet, commence à comprendre ce que signifient les trois lettres *NON* quand il lorgne sur votre gâteau. Il ne peut pas encore mettre des mots sur son ressenti alors que son développement moteur lui permet d'accéder à une foule de dé-



couvertes sensorielles. Bref, il bouillonne.

Détournez son attention

Vous devez détourner son attention de ce qui le met en colère. C'est-à-dire trouver un jeu plus facile, l'intéresser à une autre activité, changer de pièce, lui donner à manger un aliment autorisé, etc. Inutile de le laisser s'énerver pour finalement craquer et lui tendre votre téléphone portable qu'il réclame à cor et à cris... Cela reviendrait à lui dire « tu obtiens ce que tu veux en te mettant en colère ».

Ne le laissez pas non plus dans l'échec avec des commentaires du genre « tout le monde est passé par là, c'est l'école de la vie ». « qui n'aident pas à renforcer l'estime de soi. Expliquez pourquoi c'est difficile et proposez autre chose de plus adapté. Pour

éviter ces colères de frustration, sécurisez l'espace (prises de courant, sol dur, objets coupants ou trop petits...) et proposez des jeux spécifiques à l'âge de bébé qui vont lui procurer de la satisfaction. Instaurez des rituels qui vont le rassurer. En somme, évitez-lui les situations frustrantes. Plus tard, vous pourrez expliquer les interdits et donc cesser de les cacher.

Les colères d'opposition

Vers deux ans et demi - trois ans, les enfants traversent une période d'opposition pendant laquelle ils testent leurs parents et deviennent particulièrement capricieux. Cela peut durer des années ! Ils veulent ouvrir le placard des produits ménagers, acheter des bonbons au supermarché, rester éveillés après 21 heures, etc. Ils cher-

chent les limites (qui au fond les sécurisent) en s'opposant à vos règles. Cela concerne les domaines du quotidien et en particulier ceux qui vous tiennent le plus à cœur : sommeil, alimentation, garde...

Opposition : restez calme

Pas de panique, vous êtes plus forte que votre petit de 3 ans ! Le craindre reviendrait à lui donner la sensation de vous dominer ! Restez calme, cohérente et constante. Prenez de grandes respirations s'il le faut pour vous maîtriser ! Par exemple, lors d'une crise en plein supermarché, sortez en tenant votre petit par la main et expliquez que vous attendez qu'il se calme. Ensuite, vous pouvez parler de ce qui vient de se produire et réexpliquer les règles, les interdits mais aussi tout ce qui est autorisé : ce que votre enfant a le droit de faire ou non dans les rayons, d'acheter ou non, de toucher ou non, etc.

Colères : gardez votre self control

Ne laissez pas l'enfant crier tout seul dans son coin (dans sa chambre par exemple) car cela signifierait : « tu peux te défoncer comme ça » alors que ce n'est pas la bonne manière de gérer sa colère. A l'âge adulte, il faudra bien savoir se contrôler. Restez dans la même pièce que votre enfant mais occupez-vous en attendant qu'il retrouve ses esprits assis sur le canapé par exemple. Si sa colère s'accompagne de coups dirigés contre vous, n'en faites pas un drame ou pire ne lui rendez pas ! C'est le meilleur moyen qu'il recommande.

Gardez votre self contrôle et expliquez que vous ne comprenez pas, improvisez un petit jeu pour lui montrer que ses mains de petit jeu pour lui montrer que ses mains de petits

Les enfants de plus en plus accros aux tablettes et sm

Les livres colorés et les histoires d'animaux de la ferme ne sont plus les seuls à avoir les faveurs des petits... Désormais, il faut compter avec les tablettes et téléphones portables pour égayer le quotidien des enfants.

Selon une étude menée aux Etats-Unis par une association d'éducation aux médias (Common Sense media), 38% des enfants de moins de deux ans ont déjà joué avec une tablette ou un smartphone en 2013. En 2011, ce taux n'était que de 10%. Quant aux enfants de moins de 8 ans, ils sont désormais 72 %, contre 38 % en 2011, à utiliser des appareils mobiles, et le temps moyen d'utilisation a triplé, passant de 5 à 15 minutes par jour, selon l'étude. Les jeux constituent l'activité mobile la plus répandue chez les enfants : ils sont cités par 63 % des parents, qui sont aussi 30 % à évoquer la lecture.

Aujourd'hui, grâce aux technologies mobiles, les enfants peuvent passer du temps devant un écran pratiquement partout et à toute heure. Aux Etats-Unis, l'American Academy of Pediatrics (un regroupement de pédiatres) recommande de limiter l'accès aux écrans : « Un usage excessif de ces technologies entraîne de l'obésité, des mauvais résultats scolaires, de l'agressivité et un manque de sommeil », constate la pédiatre Marjorie Hogan dans le « Wall Street Journal ».

Que penser de ces nouveaux usages des écrans par les plus jeunes ?

Même si les chiffres concernent uniquement les Etats-Unis, il serait illusoire de croire que l'augmentation de l'utilisation des écrans par les plus

jeunes ne concerne pas également notre pays. En septembre 2012, l'Observatoire Orange-Terrafermine publiait une étude montrant que 71% des enfants de moins de 12 ans utilisent la tablette de leurs parents. Un nouvel usage qui supplante largement celui de l'ordinateur familial par les enfants (55%) et même du smartphone (43%).

De plus, 38 % des parents qui possèdent une tablette ou un smartphone ont déjà acheté une application pour leurs enfants. Il suffit d'ailleurs d'observer son entourage ou sa propre famille pour constater que les enfants jouent de plus en plus jeunes et avec de plus en plus d'habileté avec la tablette et le téléphone des parents. Faut-il y voir un progrès ?

Blandine Bellot, pédiatre à Marseille recommande d'être prudent lorsque son enfant manipule un tel

appareil : « tablettes et sm ils doivent de leurs jouets de stimuler le

L'enfant à partir de ce chercher à la personnalité virtuel. Alors moins nuis l'interactivité d'éveil pa restent occa parents ».

Nutrition : les tomates cuites excellentes pour le cœur

On sait que manger des tomates permet de bénéficier des bienfaits du lycopène et de ses effets protecteurs contre l'infarctus. Mais saviez-vous que les tomates cuites sont meilleures protectrices que les tomates crues ?

Il y a quelques mois, une étude finlandaise avait attiré l'attention sur les bienfaits des tomates pour la santé du cœur. Pendant 12 ans, des personnes avaient été suivies par les scientifiques finlandais et, au final, les personnes qui avaient un taux important de lycopène dans le sang avaient diminué leur risque d'infarctus de 59 %.

Une nouvelle dirigée par les chercheurs de l'Université de Vérone, en Italie, montre que le lycopène, cet antioxydant qui donne à la tomate sa belle couleur rouge et qui protège le cœur contre la formation de caillots sanguins, est présent dans de plus fortes proportions dans les tomates cuites.

Selon ces chercheurs, consommer chaque jour 80 g d'une sauce tomate maison permettrait de compenser les effets néfastes d'un repas riche en graisses sur la paroi des vaisseaux sanguins et permet de prévenir l'athérosclérose, c'est-à-dire le dépôt de lipides sur la paroi des artères. Sautes, soupes, tomates cuites sur la pizza sont également conseillées pour profiter des bienfaits du lycopène qui ferait «presque aussi bien» que certains médicaments (on parle ici des statines) pour faire baisser le taux de cholestérol !

In topsante.fr

smartphones

Il est préférable d'éviter l'utilisation des smartphones chez les tout-petits. En effet, l'abord appréhender le monde réel avec et les personnes qui les entourent, afin tous leurs sens.

Il a besoin d'interactions sociales, c'est à illes-ci qu'il va appréhender le monde, imiter les adultes et construire sa. Les nourrissons n'ont pas de notion de, même s'il semble que cet usage soit possible que la télévision du fait de (avec la possibilité de faire des jeux exemple), il faut que les activités sur écran sionnelles et sous la responsabilité des

Antibiotiques

C'est vrai tout ce qu'on dit ?

Des bactéries résistantes aux antibiotiques font leur apparition dans les hôpitaux et même en médecine de ville. Alors que les pistes de recherche restent timides, que faire pour limiter les risques ?

De nouvelles bactéries résistantes aux antibiotiques inquiètent les médecins

Vrai : Après le H1N1, la prochaine menace sanitaire s'appellera-t-elle NDM-1 ? C'est en tout cas le nom d'une nouvelle bactérie dont une enzyme inactive des antibiotiques utilisés couramment, comme la pénicilline ou les céphalosporines. Apparues en Inde en 2008, les bactéries produisant ces enzymes sont arrivées en Europe et ont fait beaucoup parler d'elles l'été dernier. Plusieurs dizaines de cas ont, en effet, été découverts dans des hôpitaux britanniques. Même si l'on est encore loin du scénario catastrophe d'une invasion bactérienne incontrôlable, le risque d'une propagation rapide et massive inquiète la communauté scientifique et médicale. D'autant que, face à cette menace, la recherche semble bien timide.

Nous aurions intérêt à réduire notre consommation

Vrai : Car le problème de la résistance aux antibiotiques trouve aussi son origine, paradoxalement, dans notre consommation excessive. En éliminant les bactéries les plus sensibles, ces médicaments favorisent eux-mêmes la multiplication et la dissémination des bactéries les plus résistantes. C'est le principe de la sélection naturelle. Et ce n'est pas tout. Les bactéries résistantes peuvent cumuler un, deux ou trois gènes leur conférant une résistance à autant de familles d'antibiotiques (on parle alors de bactéries multirésistantes). Pire, elles sont ensuite capables de transférer ces gènes à des bactéries jusqu'alors non résistantes.

Pour limiter ce phénomène, il faut donc utiliser les antibiotiques à bon escient. Moins les milliards de bactéries que compte notre corps y seront confrontées, moins elles seront susceptibles de développer des résistances. «Quand on prend un antibiotique, on guérit une infection si – et uniquement si – elle est liée à une bactérie. Mais, on va aussi agir sur les bactéries de notre flore et favoriser l'apparition de résistances qui peuvent ensuite se propager à des bactéries pathogènes», explique le Pr Anne-Claude Crémieux. D'où la nouvelle campagne de sensibilisation lancée par l'assurance-maladie.

En cas d'angine, la prise d'antibiotiques est indispensable

Faux : La plupart des infections saisonnières (rhino-pharyngite, bronchite aiguë, grippe, angine...) sont d'origine virale. Elles ne nécessitent donc pas d'antibiotiques, qui n'ont aucune efficacité sur les virus. Mais le diagnostic n'est pas toujours évident, notamment en cas d'angine. C'est pourquoi les médecins font souvent appel à des tests de diagnostic rapides : un simple prélèvement au niveau de la gorge permet ainsi de faire la différence entre une angine bactérienne à streptocoque, qui nécessite un antibiotique, et une banale angine virale (avec nez qui coule, petite toux sèche, écoulement...).

On a déjà des problèmes pour soigner certaines infections



Vrai : Pour l'instant, les antibiotiques viennent à bout sans difficulté des angines bactériennes banales. Parmi les infections courantes, le risque de résistance le plus élevé concerne celles de l'appareil urinaire et celles que l'on attrape lors d'un séjour à l'hôpital (dites nosocomiales).

Quand je me sens mieux, je peux arrêter le traitement

Faux : Surtout pas ! «Grâce aux antibiotiques, la fièvre disparaît en 24 à 48 heures. C'est un signe d'efficacité, pas de guérison. Si l'on arrête trop tôt, on s'expose à des rechutes», explique le Pr Anne-Claude Crémieux. Il faut donc respecter la durée de prescription, mais aussi la dose prescrite. «Une posologie trop faible favorise les bactéries un peu moins sensibles et augmente le risque de résistance», souligne la spécialiste. Et il ne faut jamais décider de prendre un antibiotique sans avis médical.

Des vaccins peuvent diminuer l'apparition de bactéries résistantes

Vrai : La vaccination antibactérienne connaît un regain d'intérêt. Ainsi, le vaccin contre les pneumocoques (Pneumo 23® chez les adultes, Prevenar 13® chez les enfants) est inscrit au calendrier vaccinal des tout-petits. Dans la mesure où il s'adresse principalement aux types de pneumocoque les plus résistants, il a entraîné une diminution de la résistance chez ces bactéries très pathogènes pour l'homme. D'autres vaccins antibactériens pourraient voir le jour d'ici quelques années.

Des antibiotiques plus efficaces devraient bientôt arriver sur le marché.

Faux : «En moyenne, il faut compter entre dix et douze ans pour développer un nouvel antibiotique. Malheureusement, l'industrie pharmaceutique s'est désengagée de cette recherche au profit de médicaments soignant des maladies chroniques, et donc plus rentables», avance le Pr Patrice Courvalin.

«Pour l'heure, on est dans le creux de la vague, confirme le Pr Crémieux. Peu de nou-

veaux antibiotiques arrivent sur le marché et les autres pistes thérapeutiques ne feront pas leur apparition à court ou à moyen terme.» Même si certaines voies de recherche semblent prometteuses. C'est par exemple le cas des bactériophages, des virus capables de tuer des bactéries. Utilisés avant l'ère des antibiotiques, ils refont leur apparition dans les laboratoires. Les scientifiques ont donc l'espérance de développer, grâce à eux, de nouveaux médicaments. Mais, pour l'heure, ils ne sont pas encore sur le marché.

Les antibiotiques, encore trop souvent automatiques...

26 % des prescriptions d'antibios concernent encore des infections d'origine virale. Inutile, cela augmente le risque de résistance.

40 % des médecins déclarent que leurs patients insistent pour se faire prescrire des antibiotiques même quand ils ne sont pas nécessaires. 13 % des Français seulement savent que les antibiotiques sont inefficaces en cas de bronchite aiguë virale. Le plus souvent, elle guérit toute seule en une dizaine de jours.

39 % des Français savent que les antibiotiques sont inefficaces en cas d'angine virale. Dans ce cas, un traitement contre la douleur et la fièvre suffit.

Une nouvelle campagne de sensibilisation

«Si on les utilise à tort, ils deviendront moins forts», tel est le message de la nouvelle campagne de l'assurance-maladie. Elle met en scène des antibiotiques personnifiés à travers deux équipiers miniatures, l'un novice, l'autre expert, qui évoluent dans un environnement grandeur réelle au volant d'un véhicule d'intervention ultra-équipé. Alors que l'antibiotique novice est pressé d'intervenir, son collègue freine ses ardeurs : «Détends-toi, c'est une angine virale. Même si on intervient, il ne guérira pas plus vite». Le message est décliné autour des angines et des bronchites à travers des spots TV et radio, sans oublier des annonces dans la presse plus une présence sur le Web.

À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL

Fermeture du théâtre régional de Constantine pour travaux

Le Théâtre régional de Constantine (TRC) sera fermé à compter du 1^{er} avril prochain pour des travaux d'aménagement, a indiqué lundi un responsable de cette structure culturelle.

Le responsable de la programmation du TRC, M.Yacine mezziane, a précisé qu'une entreprise nationale a été désignée pour la prise en charge de cette opération de rénovation imposée par l'état délabré de certaines parties de ce bijou architectural, construit en 1883.

«En attendant que le théâtre soit rénové et fin prêt pour l'événement Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, l'activité du TRC sera momentanément transférée à la nouvelle bibliothèque de la cité Boussouf, à la sortie ouest de la ville, et qui abrite actuellement le siège de la direction de wilaya de la culture», a ajouté le



même responsable. Le directeur du TRC, Mohamed Zetili avait précisé il y a quelques jours, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit «d'une action d'aménagement et non de réhabilitation», à concrétiser dans deux types d'opérations différentes. Il s'agira,

avait-il souligné, de «remédier à l'état vétuste et délabré de la toiture, de refaire l'étanchéité, de traiter les façades nord et sud de l'édifice, de revêtir le système de chauffage et de mettre en place de nouveaux équipements d'éclairage et de sonorisation».

Clôture à Djelfa de la semaine culturelle de la wilaya Skikda

La semaine culturelle de Skikda, qui a drainé une grande foule à la maison de la culture Ibn Rochd de Djelfa, a été clôturée en apothéose dans la soirée de dimanche, sous des airs de Malouf et de chants folkloriques.

Un public nombreux a assisté à cette soirée de haute facture reflétant la noblesse et l'authenticité du patrimoine artistique de la wilaya de Skikda, dont la troupe folklorique a, également, ravi l'assistance par des chants folkloriques du terroir local, ainsi que par des déclamations poétiques.

Tout au long de cette manifestation culturelle, les Djeloufis ont pu constater la richesse et la diversité du patrimoine matériel et immatériel de cette région de l'est du pays, dont les produits artisanaux, faites notamment de céramique et de bois sculpté, ont ravi les visiteurs de l'exposition tenue à la maison de la culture de la ville.

La gastronomie locale et les habits traditionnels de Skikda ont attiré énormément de curieux, au même titre que l'exposition d'arts plastiques mettant en exergue le talent et la créativité artistique des peintres exposants.

En somme, mission accomplie pour la délégation culturelle et artistique de Skikda, qui a réussi, en une semaine, à donner un aperçu exhaustif sur cette belle wilaya côtière et sur son patrimoine culturel.



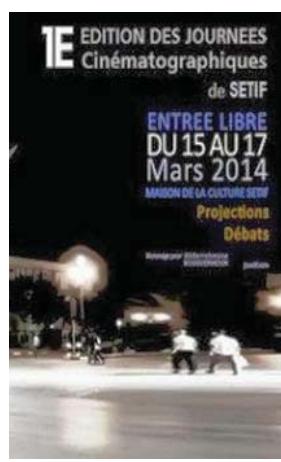
JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE SÉTIF

Appel à l'officialisation de la manifestation

Les participants aux 1^{es} Journées cinématographiques de Sétif (JCS), ont appelé, lundi soir, à l'officialisation de cette manifestation dans une wilaya disposant de tout le potentiel humain et matériel pour en assurer la réussite et la pérennité.

Les participants à cet événement ont salué les efforts du ministère de la Culture qui a offert, ces dernières années, un «soutien considérable» pour le développement de la production audiovisuelle et l'encouragement des réalisateurs et des producteurs à promouvoir le 7^e art.

Cette manifestation, ouverte samedi dernier à la maison de la culture Houari-Boumediene a constitué «une précieuse opportunité pour des échanges de connaissances et d'idées autour du cinéma, et pour rapprocher les jeunes talents des professionnels du métier par le biais d'ateliers organisés, tout en imposant la place du cinéma dans l'environnement culturel», a indiqué le directeur de la culture, Driss Boudiba. Pour sa part, Djamel



Hazourli, réalisateur et animateur de radio, a estimé que ce genre de rencontres, «espace de vie pour les pro-

fessionnels du cinéma», contribue à soutenir la production cinématographique en Algérie et requiert des autorités locales, des hommes d'affaires et même des citoyens de «contribuer dans la promotion de cette manifestation pour que la wilaya de Sétif soit une vitrine de la richesse artistique et culturelle».

Les têtes JCS de Sétif ont marquées par un émouvant hommage au regretté Abderrahmane Bouguermouh (1936-2013), auteur de l'inoubliable Kahla ou Beïdha, un film récompensé de plusieurs prix nationaux et internationaux.

D'autres producteurs et réalisateurs, à l'image de Yacine Bouaziz, d'Abdenour Zahzah et d'Ahmed Zir, ainsi que des acteurs comme Khaled Benissa, Kamel Asli et Khadra Boudehane ont été également honorés en clôture de cet événement qui a donné lieu à la projection de 15 courts et longs métrages, entre fictions et documentaires.

APS

EXPOSITION

«Picturie générale 2», une cohabitation inédite entre l'art et le monde de l'entreprise

Dans une rue populaire du centre d'Alger, entre le Théâtre National et la rue Bab Azoun, le monde de l'entreprise croise celui de la culture: seize plasticiens algériens investissent les locaux d'une société dans «Picturie générale 2», une exposition collective inaugurée samedi.

Baptisé «La Baignoire» cet espace aménagé dans un appartement restauré de 1871, réunit jusqu'au 12 avril peintres, photographes, sculpteurs, vidéastes et graphistes dont les œuvres vont cohabiter avec les employés et les clients de cette entreprise spécialisée dans les ressources humaines. Dans une ambiance conviviale, artistes, écrivains, cinéastes ou simples curieux, venus en nombre important au vernissage, ont pu ainsi découvrir des tableaux, des installations et des sculptures qui mêlent pour la plupart dérision, opinions politiques et dénonciation de réalités sociales contemporaines.

Ces jeunes plasticiens à la créativité débordante usent également de techniques modernes, comme l'impression numérique ou utilisent des matériaux inhabituels comme l'aluminium et la résine à travers des œuvres exposées dans les différentes pièces, habituellement réservées aux réunions. A l'exemple de Walid Bouchouchi qui détourne avec dérision des éléments iconographiques populaires dans «In Ball We Trust», une série de trois tableaux pour dénoncer «la sacralisation» du football en Algérie, explique-t-il. Le peintre Adel Betoussi propose, pour sa part, une installation vidéo intitulée «Brûlure au cœur» dans laquelle l'artiste, aidé d'un ami, met le feu à ses tableaux sur les hauteurs de la ville d'Annaba, en signe de protestation «contre la perte des valeurs humaines» qu'il constate dans sa société. Plus allégorique dans sa démarche, Sofiane Zouggar expose une sculpture titrée «Astrolabes» où deux pieds humains sont posés sur un socle censé représenter cet instrument utilisé par les navigateurs jusqu'au 16^e siècle. Avec cette sculpture en résine, Sofiane Zouggar aborde le thème de l'immigration clandestine, à travers le contraste entre les deux parties de son œuvre, la première représentant la capacité de s'orienter en mer, tandis que la seconde évoque la désorientation des immigrants. Un patron engagé et des artistes responsables Habitues des lieux alternatifs, la majorité des exposants fait partie du collectif «Box 24» qui propose depuis quelques années des expositions dans un appartement du centre d'Alger, réaménagé en lieu de création et de rencontres artistiques.

Devant «la quasi absence d'espaces» dédiés aux arts, ces plasticiens ont décidé de «se prendre en charge» en «dépassant le stade du simple constat», explique Walid Aïdoud, un des fondateurs du collectif. Pour le patron de l'entreprise hôte et initiateur du concept, Samir Toumi, cette démarche inédite de «cohabitation» entre artistes, employés et clients de son entreprise, n'est pas «une tentative de se substituer aux galeries d'art» mais une manière d'affirmer une démarche «solidaire» et un engagement social dont doit faire preuve, selon lui, le monde de l'entreprise en Algérie. Cette démarche qui n'exige «aucune contrepartie financière» ou «publicité» des artistes se veut également une forme de «sensibilisation» au monde de la culture pour les acteurs de l'entreprise, poursuit ce jeune patron qui est par ailleurs écrivain.

Anniversaire



A l'occasion de l'anniversaire de RAMY ABD EL MOUAIM, les familles HOUCINE et BRAHIMI, lui souhaitent un heureux anniversaire et lui présentent leurs meilleures vœux de bonheur et de réussite.

SOUDAN DU SUD

L'ONU dénonce une campagne contre sa mission

Un haut responsable de l'ONU a demandé mardi au Conseil de sécurité d'intervenir auprès du président sud-soudanais Salva Kiir pour qu'il fasse cesser une campagne «systématique et organisée» contre la mission de l'ONU dans le pays (Minuss).

«Nous espérons que la situation va changer rapidement car il n'est pas possible ni acceptable de continuer ainsi», a déclaré le patron des opérations de maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsous lors d'un débat sur le Soudan du Sud.

«Je demande instamment au Conseil de sécurité et à ses membres d'intervenir en faveur de la Minuss, de condamner cette campagne et de demander au président Kiir (...) de donner instructions aux autorités nationales et locales et aux cadres du SPLM (parti au pouvoir) de la faire cesser», a-t-il ajouté.

L'ambassadeur sud-soudanais Francis Deng a répondu en affirmant que Salva Kiir «était très reconnaissant du rôle joué par l'ONU dans le pays». Il a attribué les manifestations anti-Minuss «au traumatisme, aux frustrations et à la colère» provoqués par le conflit. Le Soudan du Sud «n'a rien à gagner et tout à perdre à s'allier l'ONU», a-t-il ajouté.

A l'issue de la réunion, l'ambassadrice luxembourgeoise Sylvie Lucas, qui préside le Conseil en mars, a indiqué que les pays membres avaient «jugé inacceptable le harcèlement du personnel de l'ONU» et qu'ils souhaitaient «en-



voyer un message ferme à ce propos».

«Il y a une campagne négative contre la Minuss et ses dirigeants au Soudan du sud, qui semble systématique et organisée de la part de responsables nationaux et locaux», a encore affirmé M. Ladsous.

Cette campagne est illustrée par «des manifestations, articles de presse et le harcèlement du personnel de l'ONU, y compris au point de mettre la vie de ce personnel en danger». Les avions de l'ONU sont fouillés, ses convois stoppés et son personnel harcelé par les forces de sécurité sud-soudanaises dans tout le pays, a-t-il énuméré. Dans ces conditions, a-t-il conclu, «il nous faudra envisager de réduire encore notre personnel et de limiter nos activités au strict minimum nécessaire pour remplir le mandat de la Minuss (protection des civils, droits de l'homme, soutien à l'aide humanitaire)». Evitant l'interception récente par l'armée sud-soudanaise d'armes appartenant à la Minuss, M. Ladsous a indiqué que l'ONU avait proposé au gouvernement de Juba une «en-

quête commune pour prouver sa bonne foi» dans cet incident. «Malheureusement, cette proposition a été refusée».

Cet incident, une «regrettable erreur» avait reconnu l'ONU, avait encore exacerbé des tensions chroniques entre la Minuss et Juba depuis le début du conflit, l'ONU se montrant très critique envers les rebelles sud-soudanais mais aussi contre le gouvernement.

En janvier, Salva Kiir avait accusé l'ONU de vouloir monter un «gouvernement parallèle» dans le pays. La Minuss avait de son côté affirmé faire l'objet de pressions croissantes de la part des deux camps, parce qu'elle héberge des dizaines de milliers de civils dans ses bases.

Le Soudan du Sud est ravagé depuis le 15 décembre par un conflit opposant des forces loyales au président Salva Kiir à d'autres fidèles à son ancien vice-président Riek Machar. Les affrontements ont fait des milliers de morts et quelque 900 000 déplacés.

ÉGYPTE

2 hauts officiers de l'armée tués dans un accrochage au nord du Caire

Un général et un colonel de l'unité des démineurs de l'armée et «cinq terroristes» ont été tués hier dans un accrochage entre les forces de sécurité et un groupe armé à Al-Qanatir Al-Khayriya, une trentaine de kilomètres au nord du Caire, a indiqué le ministère de l'Intérieur égyptien.

«Un général de brigade et un colonel de l'unité des démineurs de l'armée ont péri dans l'affrontement», a précisé le ministère dans un communiqué cité par l'agence officielle Mena.

Le ministère a précisé que les «terroristes» ont fait usage de vestes bourrées d'explosifs dans l'affrontement. Les deux hauts-officiers ont été tués alors que l'armée et la police avaient attaqué un repaire du groupe armé Ansar Beit al-Maqdess lié à Al-Qaïda et basé dans le Sinaï, assure le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Le général et le colonel tués dirigeaient une unité d'experts en explosifs qui épaulait la police et l'armée dans le raid lancé contre le repaire d'Ansar Beit al-Maqdess, a précisé l'armée.

Les suspects ciblés à Al-Qanatir Al-Khayriya, dans le delta du Nil, sont soupçonnés d'avoir participé à l'attaque d'un poste de contrôle routier de l'armée samedi au Caire, dans laquelle six soldats avaient péri, et dans l'assassinat, le 28 janvier, d'un général de police proche conseiller du ministre de l'Intérieur, selon les mêmes sources.

Le communiqué du ministère de l'Intérieur assure que cinq «terroristes» ont été tués au cours du raid et quatre arrêtés. L'armée précise qu'une grande quantité d'explosifs a été saisie». Samedi, cinq militaires égyptiens postés à un point de contrôle au Caire ont été tués par des tirs d'assaillants.

SYRIE

L'armée affirme avancer vers l'Ouest, l'opposition réclame des armes**• L'armée régulière entre dans la localité d'al-Hosn**

L'armée syrienne intensifiait hier ses opérations dans la région de Damas après s'être emparée de plusieurs collines au sud-ouest de Yabroud, affirmant avancer vers l'ouest du pays alors que l'opposition ne cesse de réclamer des armes pour reprendre l'avantage sur le terrain.

Selon des médias, les affrontements faisaient rage jusqu'au matin entre les forces régulières et les rebelles dans plusieurs régions de Syrie, notamment dans la banlieue de Damas, où les deux camps cherchent à asseoir leur domination.

Le centre d'information de Hama a indiqué que l'armée gouvernementale a mené une incursion dans le village d'Ettamana dans la région ouest de la province de Hama, avec des bombardements intensifs.

Toujours à Hama, l'Armée syrienne libre (ASL, rébellion) a de son côté lancé des attaques contre les troupes du gouvernement dans la zone nord de la province, en tentant une percée dans la région de Mourk.

Dimanche, après des mois de combats et de bombardements, les troupes gouvernementales avaient pris Yabroud, dernier bastion rebelle important dans le Qalamoun, une région montagneuse proche de la frontière libanaise.

Au lendemain de la prise de Yabroud, l'armée syrienne a affirmé la veille qu'elle se dirigeait vers la localité de Ras al-Aïn (ouest), affirmant avoir déjà «pris les collines au nord et à l'est de cette localité».

L'armée entend également s'emparer de Rankous (au sud de Yabroud), Flita et Ras al-Maara (au nord-ouest), selon des médias. A l'heure actuelle, il est encore prématûr de dire si la prise de Yabroud procurerait un avantage sur le terrain aux forces du régime, même si cette avancée permettra à l'armée syrienne de sécuriser les

routes de ravitaillement.

L'opposition réclame des armes

Face à l'avancée des forces gouvernementales, le chef de l'opposition syrienne, Ahmad Jarba, a exhorté mardi les Européens à fournir des armes pour reprendre l'avantage sur le terrains.

«Nous demandons à l'Union européenne de nous fournir des armes contre l'aviation syrienne en vue de protéger notre population», a-t-il réclamé lors d'une audience devant une commission du Parlement européen à Bruxelles. Le chef de l'opposition syrienne a insisté notamment sur les armes et missiles anti-aériens pour contrer l'aviation syrienne, en soulignant que «sans pression militaire très forte sur le régime, il n'y aura pas de solution politique».

«L'équilibre militaire sur le terrain doit être en faveur des forces de l'opposition pour que nous puissions arriver à une solution politique», a-t-il ajouté.

Ahmad Jarba a également demandé l'instauration de couloirs humanitaires. «Dans le cadre de ce combat, nous avons le droit de bénéficier d'une aide militaire et humanitaire inconditionnelle», a-t-il martelé.

La situation humanitaire de mal en pis

Sur le plan humanitaire, la situation ne cesse de se dégrader. Selon le président de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la Syrie, Paulo Sergio Pinheiro, neuf (9) millions de personnes, soit le tiers de la population syrienne, avaient fui leurs foyers en Syrie depuis l'éclatement du conflit qui entre dans sa quatrième année. Lors de la présentation mardi du rapport de la Commission, M. Pinheiro a précisé qu'outre les 2,5

millions de réfugiés syriens à l'étranger, on estime à 6,5 millions le nombre de personnes déplacées. Il a également fait savoir que plus de 100 000 personnes avaient perdu la vie alors que d'autres vivent maintenant avec les «stigmates mentaux et physiques de la torture», tandis que le sort de plusieurs milliers d'autres demeure inconnu.

M. Pinheiro a déploré qu'en dehors des efforts des organisations humanitaires, «la communauté internationale n'a pas fait grand-chose, se contentant de constater le sort des malheureux pris dans ce maelstrom».

Reprise de l'aide pour les réfugiés palestiniens de Yarmouk

Victimes collatérales du conflit, les réfugiés palestiniens installés dans le camp Yarmouk, à Damas, assiégé par l'armée, ont bénéficié de nouveau de l'aide humanitaire après la reprise de la distribution de la nourriture, a indiqué mardi le porte-parole de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa), Chris Gunness.

«Après un arrêt de plus de deux semaines, l'Unrwa a pu reprendre sa distribution de nourriture au camp de réfugié palestinien de Yarmouk aujourd'hui», a-t-il dit.

«Nous avons aussi livré aujourd'hui, via la société du Croix-Rouge palestinien 2 000 doses de vaccins contre la polio et 800 cartons de lait en poudre pour les bébés», a-t-il ajouté.

Depuis le 18 janvier, l'Unrwa a délivré 8 173 paquets de nourriture à Yarmouk où vivent environ quelque 18 000 Palestiniens et quelques milliers de Syriens, d'après le responsable onusien.

UKRAINE

Van Rompuy (UE) annule un déplacement à Moscou pour rencontrer Poutine

Le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a annulé la visite qu'il devait effectuer le 19 mars à Moscou pour rencontrer le président russe Vladimir Poutine sur la crise en Ukraine, a-t-on indiqué mardi de sources européennes.

«La mission a été annulée parce que les Russes l'ont rendue publique», selon cette source.

«L'UE a décidé de ne pas effectuer cette visite dans ces conditions», a expliqué une source, en soulignant que le but était «l'affirmation de notre refus de l'annexion» de la Crimée et «des discussions sur la désescalade et la prévention de nouvelles initiatives déstabilisatrices».

«Le président Van Rompuy ne s'est pas rendu à Moscou. Il sera à Bruxelles pour préparer le Sommet européen des 20 et 21 mars», a simplement assuré son entourage.

«Il était important que quelqu'un parle directement avec Poutine, et la personne la mieux placée était le président du Conseil», a souligné une autre source européenne.

Tokyo condamne l'annexion de la Crimée par la Russie

Le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, a réprouvé hier l'attitude de la Russie qui s'est appropriée la Crimée et a prévenu que le Japon envisagerait de nouvelles sanctions.

Le président Vladimir Poutine a signé mardi un traité historique qui rattache la Crimée à la Russie. En accomplissant ce geste, «la Russie viole l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriales de l'Ukraine, et nous condamnons cet acte», a déclaré M. Abe, sur le ton le plus réprobateur jusqu'ici utilisé par Tokyo depuis le début de la crise ukrainienne.

«Notre pays ne peut plus négliger une tentative de changer le statu quo par la force», a-t-il ajouté devant un comité parlementaire. M. Abe a rappelé que Tokyo avait annoncé la veille une série de sanctions envers Moscou, mais précisé que le Japon ne s'arrêterait pas là si nécessaire. «Nous allons examiner de nouvelles mesures envers la Russie tout en coopérant avec les pays du G7 et d'autres nations», a-t-il déclaré. Le quotidien à grand tirage *Yomiuri Shimbun* a toutefois évoqué des gels d'avoirs et restrictions de visas pour des personnalités russes. Les sanctions déjà prises par le Japon s'en tiennent pour le moment à l'arrêt des négociations sur l'assouplissement des critères de délivrance de visas et la suspension d'autres discussions bilatérales envisagées.

M. Abe a également indiqué au Parlement que si son emploi du temps le lui permettait, il assisterait à un sommet du G7 à l'initiative du président américain Barack Obama la semaine prochaine pour discuter du sort de la Crimée.

M. Obama a invité les dirigeants du G7 et de l'Union européenne à se réunir à La Haye, en marge du Sommet sur la sécurité nucléaire, pour débattre des prochaines décisions que le G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) pourrait prendre pour répondre à l'évolution de la situation et soutenir l'Ukraine.

Le siège de la marine ukrainienne à Sébastopol occupé par de militants pro-russes

- La Crimée refuse une visite du ministre de la Défense et du vice-Premier ministre ukrainiens

Des militants pro-russes, non-armés, ont occupé hier le siège de la marine ukrainienne à Sébastopol, en Crimée, a indiqué Sergui Bogdanov, le porte-parole de la marine ukrainienne.

«Ils sont environ 200, certains sont cagoulés. Ils ne sont pas armés et aucun coup de feu n'a été tiré de notre côté», a déclaré Bogdanov à l'AFP. «Les officiers se sont barricadés à l'intérieur du bâtiment et des négociations sont en cours», a-t-il ajouté, précisant que «même si nous avons l'autorisation d'utiliser nos armes pour nous défendre, nous ne le faisons pas et nous ne le ferons pas».

Selon l'agence de presse officielle russe Itar-Tass, les militants ont hissé un drapeau russe sur le siège de la marine ukrainienne. Ils ont d'abord protesté à l'extérieur du bâtiment et y ont ensuite fait irruption en découpant une grille, selon cette même source. Mardi,



le porte-parole du ministère ukrainien de la Défense en Crimée, Vladislav Seleznev, avait annoncé qu'un militaire ukrainien avait été tué dans une tentative d'assaut contre son unité militaire à Simféropol, chef-lieu de la Crimée. Après l'annonce des résultats officiels lundi d'un référendum plébiscitant le rattachement de la Crimée à la Russie avec 96,6 % des votants, le Parlement cri-

mén a proclamé l'indépendance de la péninsule autonome du sud de l'Ukraine et demandé son rattachement à la Fédération de Russie.

Le président russe Vladimir Poutine a officiellement reconnu l'indépendance de la Crimée. Il a approuvé le projet d'accord sur l'adhésion de la république de Crimée à la Fédération de Russie.

Kerry : Une incursion de la Russie dans l'est de l'Ukraine serait un acte «scandaleux»

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a prévenu mardi qu'une éventuelle incursion de la Russie dans l'est de l'Ukraine représenterait un acte «scandaleux» et a fait le lien entre la crise actuelle avec Moscou et l'avant-Seconde Guerre mondiale.

M. Kerry a dit devant un parterre d'étudiants réunis au département d'Etat qu'il ne pouvait pas imaginer «un geste aussi scandaleux dans le monde contemporain» et que cela représenterait un «énorme défi pour la communauté internationale».

«Cela serait une violation majeure et j'espère qu'on n'en viendra pas là», a insisté M. Kerry interrogé sur la réponse qu'il apporterait les Etats-Unis en cas d'entrée de la Russie dans l'est de l'Ukraine. Le président Vladimir Pou-



tine a signé mardi un traité historique rattachant la Crimée à la Russie. L'absorption de la Crimée, «c'est déjà suffisamment scandaleux aujourd'hui lorsqu'on fait monter la ferveur nationaliste qui peut de fait se propager d'une manière potentiellement très, très dangereuse», a mis en garde le chef de la diplomatie américaine.

«Il suffit de revenir en arrière et de lire l'histoire de ce qui a conduit à la Seconde Guerre mondiale et les passions mises au jour avec cette sorte de ferveur nationaliste», a décrypté M. Kerry.

«Et il y a évidemment des histoires très dures comme celle de la Tchécoslovaquie en 1968», a ajouté John Kerry en allusion à l'intervention de l'URSS dans ce pays pour réprimer le Printemps de Prague.

Le rattachement de la Crimée à la Russie est «contre le droit international»

Le rattachement de la Crimée à la Russie est «contre le droit international», avertit le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Didier Burkhalter.

«Le ministre des Affaires étrangères suisse et président de l'OSCE, Didier Burkhalter, considère que les dernières mesures prises aujourd'hui (mardi, ndlr) par la Fédération de Russie concernant le statut de la Crimée constituent une infraction aux engagements fondamentaux de l'OSCE et ne sont pas compatibles avec le droit international», a expliqué un communiqué publié dans la nuit de mardi à mercredi.

Il a souligné que les «événements d'aujourd'hui (mardi, ndlr) ne doivent pas signifier la fin de la diplomatie en vue de surmonter la crise». «Un dialogue franc et honnête et des efforts dé-

terminés pour construire des ponts sont maintenant plus importants que jamais», poursuit la communiqué. Le président russe Vladimir Poutine a signé mardi un traité historique rattachant la Crimée à la Russie, avec effet immédiat, faisant fi des sanctions occidentales décrétées la veille contre Moscou.

Les représentants des 57 Etats membres de l'OSCE doivent encore se mettre d'accord pour envoyer une mission de l'organisation en Ukraine.

Organisation issue des Accords d'Helsinki en 1975, l'OSCE (anciennement CSCE, Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) observe l'organisation d'élections à travers le monde, et mène des médiations pour tenter de résoudre de vieux conflits territoriaux.

APS



Programme du mercredi 20 mars 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h55 Petits secrets entre voisins
10h25 Au nom de la vérité
10h55 Au nom de la vérité
11h20 Au nom de la vérité
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Les feux de l'amour
15h10 Accusée à tort
17h00 Quatre mariages pour une lune de miel
18h00 Jeu Bienvenue chez nous
19h00 Jeu Money Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Météo
20h40 Météo des neiges
20h42 Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série policière Section de recherches 77 Inédit
21h50 Série policière Section de recherches 77
22h55 Série policière Section de recherches 77
23h55 Série policière New York, section criminelle 77
00h45 Série policière New York, section criminelle 77
01h30 Série policière New York police judiciaire 77
02h25 Reportages
04h10 Clips Musiques
04h45 Chasse Très chasse, très pêche

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h50 Magazine littéraire Dans quelle étagère
09h10 Des jours et des vies
09h30 L'amour, gloire et beauté
09h55 Magazine de société C'est au programme
10h20 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Toute une histoire
15h45 Comment ça va bien !
16h55 Dans la peau d'un chef
17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h35 Jeu Un'oublier pas les paroles
19h15 Jeu Un'oublier pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Parents mode d'emploi
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Envoyé spécial
22h20 Complément d'enquête
23h30 Magazine musical Alcaline le mag
00h18 Dans quelle éta-gére
00h20 Météo outremer
00h25 Opéra Arabella
02h55 Toute une histoire
04h30 Découvertes Les fontaines de Paris

3

07h36 Nos voisins les Marsupilamis
08h04 Les lapins crétins : invasion
08h10 Les lapins crétins : invasion
08h20 Les lapins crétins : invasion
08h27 Les lapins crétins : invasion
08h33 Les lapins crétins : invasion
08h40 La chouette & Cie
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Midi en France
11h55 Météo

12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h50 Un cas pour deux
14h50 Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Tout le sport
20h15 Plus belle la vie
20h45 Comédie dramatique L'équipier 22h28
Magazine culturel Parlons passion
22h30 Météo
22h35 Soir 3
23h05 Débat Spéciale élections municipales 2014
00h05 Tout peut changer??
02h05 Midi en France
03h00 Plus belle la vie
03h25 Un livre, un jour
03h30 Histoire Les pouponnières du IIIe Reich
04h25 Avenue de l'Europe
04h40 Les matinales
04h55 pour un champion

CANAL+

07h55 Les Guignols de l'info
08h05 La météo
08h10 Multisports Zapsport
08h15 Les Simpson
08h40 Des gens qui s'embrassent?
10h15 La caméra planquée de François Damiens
10h30 Love Is All You Need
12h20 La nouvelle édition
12h45 La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Hostages
14h40 Hostages
15h20 Pour le meilleur et pour le pire
15h30 Thriller Zero Dark Thirty
18h00 Dans la bouche...
18h05 Zapping
18h10 Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h00 Interview La nuit de...
19h05 Le grand journal
20h00 Le grand journal, la suite
20h25 Le petit journal
20h55 House of Cards Inédit
21h45 House of Cards
22h30 The Big C
23h00 The Big C
23h25 Mad Men Inédit
00h15 Comédie Vive la France 7
01h50 Société Coup de balai au Vatican
02h40 Court métrage Bastagon & la princesse arc-en-ciel
03h00 Blackhawks / St Louis Blues
04h35 Football Les spécimens

M6

07h45 Princesse Sofia
08h10 Les blagues de Toto
08h25 Le petit Nicolas
08h40 Martine
08h50 Météo
08h55 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 La petite maison dans la prairie
11h05 La petite maison dans la prairie
11h00 La petite maison dans la prairie
11h50 Scènes de ménages
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Astuces de chef
13h45 L'empreinte du passé
15h40 Women's Murder Club
16h30 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Jeu Qu'est-ce que je sais vraiment ? Inédit
23h25 Magazine de société On ne choisit pas ses voisins
01h20 Série policière The Killing 777 Inédit
02h15 Météo
02h20 Clips M6 Music

TÉLÉLa sélection
20h50

Section de recherches



Résumé

Sur la terrasse d'une somptueuse villa surplombant la mer, un homme, Simon Novak, vêtu d'un élégant costume, allume des bougies. Une table magnifique a été dressée pour deux personnes. Fébrile, il semble attendre quelqu'un. Le lendemain, on découvre son corps plus bas, dans les rochers. La section de recherches est chargée des investigations. Martin et son équipe découvrent que Novak n'était pas le propriétaire de la villa, mais un simple employé chargé de l'entretien. Dans ce cas, où la victime s'est-elle procuré l'argent pour ce festin et cet apparaît ? L'homme a-t-il payé quelqu'un pour pouvoir se faire passer pour un autre, plus fortuné ? Et que s'est-il réellement passé ?

2

20h47

Envoyé spécial



Résumé

Au sommaire : Réseauter pour travailler Adieu petites annonces et lettres de motivation écrites à la main. Aujourd'hui, un tiers des Français trouve du travail grâce à son réseau. Sur des plateformes comme Viadeo et LinkedIn, on peut dénicher un nouvel emploi en 48h. Les DRH y traquent leurs futures recrues, et même Pôle Emploi forme les demandeurs d'emploi au networking.

3

20h45

L'équipier



Résumé

Camille arrive à Ouessant, l'île de son enfance, pour y vendre la maison familiale. Yvon, son père, est mort dix ans plus tôt. Mabé, sa mère, l'année passée. En relevant le courrier, Camille trouve un livre, qu'elle ouvre et commence à lire. Il s'agit du récit d'Antoine, un continental venu sur l'île pour y travailler avec Yvon, un Breton taciturne, gardien du phare. Antoine rencontre l'hostilité des îliens, très méfiants vis-à-vis de cet inconnu, de surcroît mutilé, puis, peu à peu, gagne la confiance d'Yvon. Lorsqu'il n'est pas au phare, Antoine travaille dans une conserverie, où il est très convoité par Brigitte, une jeune femme délivrée. Mais c'est de Mabé, la femme d'Yvon, qu'Antoine se rapproche, jusqu'à nouer avec elle une liaison passionnée...

CANAL+

20h55

House of Cards



Résumé

Lucas entre en contact avec le pirate informatique Gavin Orsay. Grâce à son aide, il espère pouvoir progresser dans son enquête sur les agissements de Francis Underwood. Claire recrute un nouveau directeur de communication et, avec son aide, se prépare pour une interview conjointe avec son mari. Malheureusement, Francis ne peut plus quitter son bureau, car la Maison Blanche est mise en quarantaine après qu'une employée a ouvert un courrier contenant une poudre blanche. Finalement, Claire se retrouve seule face à la journaliste, qui n'hésite pas à lui poser des questions délicates. Claire fait alors des révélations fracassantes...

M1

20h50

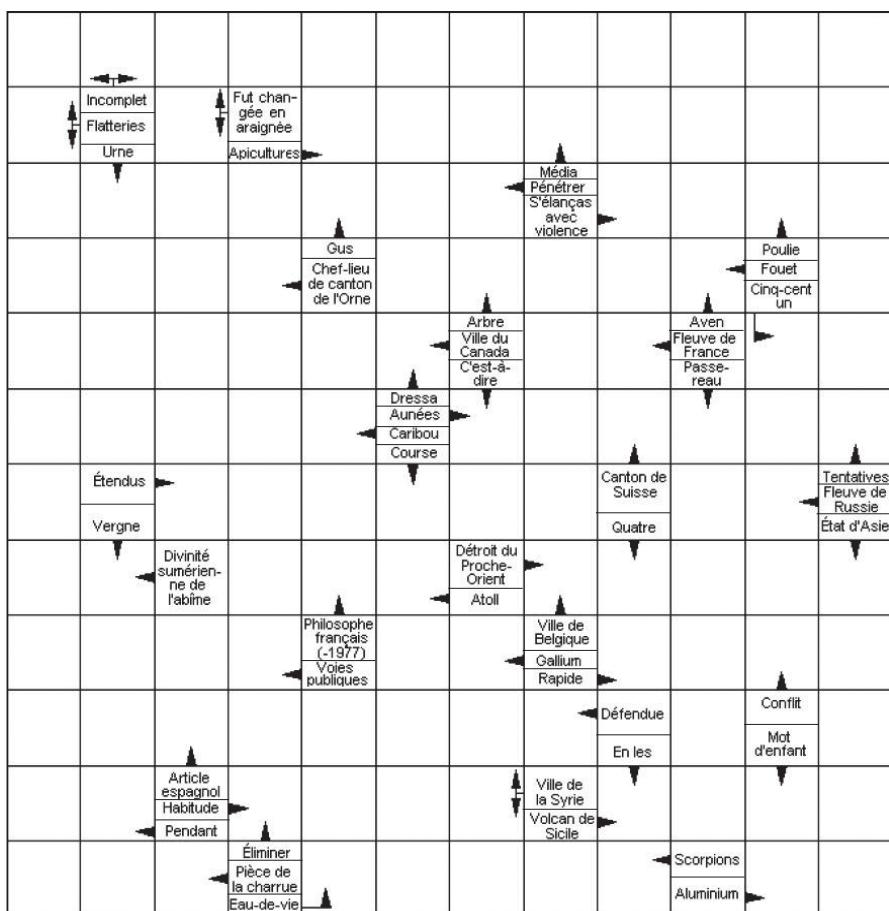
Qu'est-ce que je sais vraiment ?



Résumé

Ce soir, c'est l'occasion pour tous les candidats qui ont participé à ce quiz interactif la semaine dernière de prendre leur revanche, ou de remettre leur titre en jeu. Via l'application 6play, tout un chacun peut, depuis son salon, se mesurer aux quatre personnalités invitées, Sophie Thalmann, André Manoukian, François Berléand et Luis Fernandez, ainsi qu'à aux 300 étudiants réunis sur le plateau. People, musique, cinéma, gastronomie, littérature, histoire, sport, sciences, les soixante questions posées par Karine Le Marchand et Stéphane Plaza abordent tous les domaines et sont accessibles à tous âges, des plus jeunes aux plus âgés. Convivial et ludique, ce jeu propose de tester ses connaissances en famille, puis de comparer ses résultats avec les joueurs de la France entière.

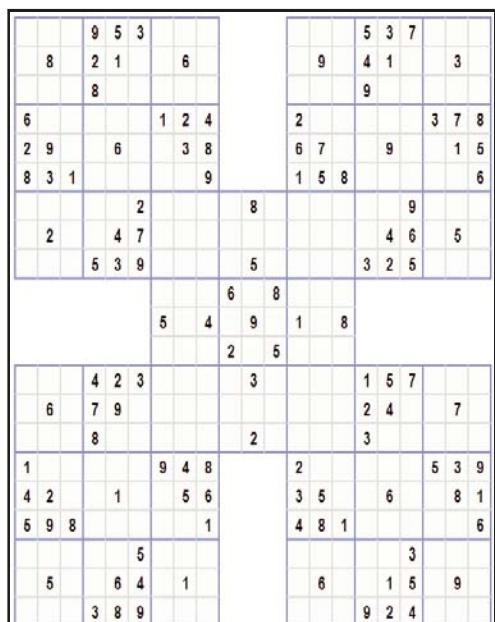
Mots fléchés n°545



Samouraï-sudoku n°545

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°545

Horizontalement:

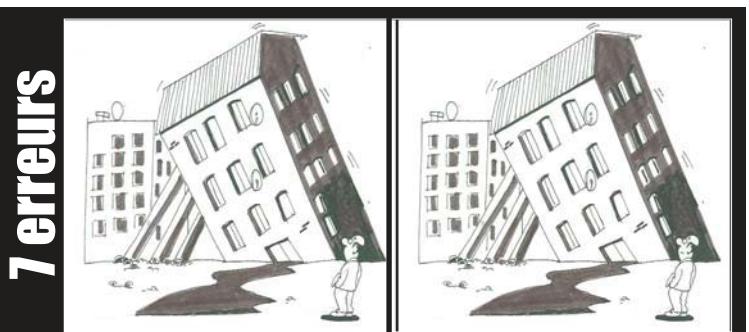
1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Duperie rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybde
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du défilé
8. Deux - Accumulation de choses - Administratif stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucer le lait - Du verbe voir

Verticalement:

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé le 20 mars

1793 : rattachement de Nice à la France.

1865 : vote du XIII^e amendement de la Constitution des États-Unis.

1881 : obsèques nationales de Fiodor Dostoïevski, suivies par 30 000 personnes.

1929 : expulsion de Léon Trotsky d'Union soviétique.

1943 : capitulation des troupes allemandes du secteur sud de Stalingrad.

1944 : les troupes américaines s'emparent des îles Marshall.

1949 : reconnaissance de l'État d'Israël par les États-Unis.

1962 : exclusion de Cuba de l'Organisation des États américains.

1968 : Penn Nouth est nommé Premier ministre du Cambodge.

1968 : indépendance de Nauru.

1995 : entrée de la Lettonie au Conseil de l'Europe.

1997 : Didier Ratsiraka est proclamé Président de la république de Madagascar.

2003 : début des négociations en vue d'un accord de stabilisation et d'association (ASA) entre l'Union européenne et l'Albanie en vue de son adhésion.

Célébrations :

- Nauru : Fête nationale et Fête de l'indépendance, commémore la fin de la colonisation australienne en 1968.

ECHECS/CHAMPIONNAT D'ALGERIE

La phase finale du 29 mars au 5 avril à Alger

Cette phase finale verra la participation des 12 meilleures échephiles dont les sept qualifiées des demi-finales disputées dernièrement.

Il s'agit de Oussédik Mahfoud (OMSE Bologhine Alger), Gueroui Nacereddine (CE Constantine), Belouadah Saad (ASSN Alger), Sessaoui Yamine (BCE Béjaïa), Benkiai Djamel (AKOUSA Médéa), Kheffallah Omar Badreddine (CE Constantine) et Bengherabi Khalil (ASSN Alger) en plus des cinq ténoirs qualifiés sur la base du classement national précédent.

Les cinq échephiles déjà qualifiés sont Haddouche Mohamed champion sortant, Arab Adlane vice-champion et vainqueur de la Coupe d'Algérie 2013, Talbi Chafik 3^e classé, Nasser Ali 4^e classé et champion d'Afrique des moins

La phase finale du championnat d'Algérie individuel toutes catégories des échecs aura lieu du 29 mars au 5 avril au centre sportif Ahmed Ghermouli d'Alger, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne des échecs.



de 18 ans garçons et Ioualalen Lotfi 5^e classé.

Cette compétition se dé-

roulera sur huit jours en système suisse en 11 rondes. L'arbitrage principal sera

assuré par Nesla Adnane, arbitre international.

A l'issue de ce championnat d'Algérie, le vainqueur sera qualifié aux Championnats d'Afrique et arabe 2014.

Cette manifestation sportive qualifiera à son tour les meilleurs échephiles à la Coupe du monde par équipes, prévue à Tromsø en Norvège du 10 août au 4 septembre 2014.

Pour l'épreuve féminine, la finale du championnat d'Algérie individuel «Open» aura lieu du 28 mars au 4 avril à Hassi-Messaoud (Ouargla), avec la participation d'une soixantaine de joueuses, qui se déroulera en système suisse en 9 rondes à la cadence de 25 minutes au finish avec l'ajout de 10 secondes par coup.

Biskra accueille la 2^e édition du camp des jeunes talents sportifs du 23 mars au 1^{er} avril

Quatre-vingt-deux (82) athlètes, dont 34 filles, sont concernés par la 2^e édition du camp des jeunes talents sportifs, prévue à l'Ecole régionale des sports olympiques de Biskra du 23 mars au 1 avril 2014, a indiqué mardi le ministère de la Jeunesse et des sports (MJS).

Huit disciplines sportives, à savoir l'athlétisme, la natation, le cyclisme, le tennis de table, le karaté do, l'haltérophilie, la boxe et le badminton seront inscrites à ce camp de jeunes, organisé par le MJS, en collaboration avec les différentes fédérations ainsi que le Comité olympique algérien (COA).

Des épreuves qui entrent dans le cadre du processus de préparation des Jeux africains de la Jeunesse, prévus à Gaborone (Botswana) du 22 au 31 mai 2014 et de la future élite aux Jeux olympiques de 2016, à Rio de Janeiro (Brésil), selon la même source.

Les 82 athlètes concernés par ce camp de jeunes seront encadrés par 33 cadres sportifs.

**Programme de la 13^e journée
Championnat national de volley-ball (seniors-dames)**

Demain (tshoo):
MB Béjaïa - NR Chlef

Samedi:

NC Béjaïa - WA Tlemcen (tshoo)
ASW Béjaïa - GS Pétroliers
Seddouk VB - JS Azzeouf
WO Chlef - RIJ Alger

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	35	12
2. MB Béjaïa	27	12
3. NR Chlef	26	12
4. ASW Béjaïa	25	12
5. Seddouk VB	19	12
6. WA Tlemcen	14	12
7. NC Béjaïa	14	12
8. WO Chlef	14	12
9. RIJ Alger	4	12
10. JS Azzeouf	2	12

**BASKETBALL-USA
NBA: Les résultats de mardi**

Golden State - Orlando	103 - 89
Atlanta - Toronto	118 - 113 a.p.
Cleveland - Miami	96 - 100
Portland - Milwaukee	120 - 115 a.p.
Sacramento - Washington	117 - 111 a.p.

APS

SPORT

Signature d'une convention de coopération entre le complexe sportif de Theniet El Had et le lycée sportif de Draria

Une convention de coopération a été signée, lundi à Theniet El Had (Tissemsilt), entre le complexe sportif de proximité de cette ville et le lycée sportif de Draria (Alger), a-t-on appris du directeur du complexe.

Cette convention permettra de concrétiser diverses activités sportives par les "brillants" élèves du lycée et d'encadrer des manifestations sportives organisées par le complexe sportif de proximité de Theniet El Had qui compte se lancer dès la semaine prochaine dans une opération de sensibilisation des lycéens affiliés aux clubs pour rejoindre le lycée sportif de Draria, selon Abdelkader Bechri.

Elle comporte également l'échange de visites et de sorties sur terrain et l'organisation de rencontres de formation et de coordination entre les encadreurs des deux struc-



tures, selon le même responsable.

Une vingtaine de lycéens de Draria ont entamé une visite au complexe sportif de Theniet El Had dans le cadre d'une sortie touristique au parc national de cèdres.

Le complexe de Theniet El Had

prévoit, à court terme, la signature d'autres conventions avec des établissements de sports et de jeunes, des associations de l'environnement, de la culture et de lutte contre les fléaux sociaux, selon la même source.

Sudoku N°543

6	3	4	7	9	5	2	8	1
5	1	7	2	8	4	6	9	3
9	2	8	1	6	3	4	5	7
4	9	2	6	3	1	7	6	8
7	6	3	8	4	2	5	1	9
8	5	1	6	7	9	3	4	2
1	4	9	3	2	6	8	7	5
3	7	6	9	6	8	1	2	4
2	8	5	4	1	7	9	3	6

5	6	3	9	7	8	2	1	4
2	1	9	3	6	4	7	8	5
4	8	7	2	1	5	3	9	6
6	1	3	6	2	9	7	4	8

6	1	3	6	2	9	7	4	8
7	2	8	5	3	4	6	9	1
9	4	6	1	7	8	3	5	2
2	8	9	3	5	6	4	1	7
4	3	5	9	1	7	8	2	6

6	1	3	6	2	9	7	4	8
7	2	8	5	3	4	6	9	1
9	4	6	1	7	8	3	5	2
2	8	9	3	5	6	4	1	7
4	3	5	9	1	7	8	2	6

Mots Croisés N°544

GRASSOUILLET
LOCATIVE■ESE
AGIS■SUNNITE
SUD■PILA■TR■
■EEE■VA■AMAS
E■SUEE■ERODE
TI■BASER■TER
ENCAN■DEFI■V
■DIGERE■VII
REVES■NIL■OC
AXE■■D■LIANE
TERERELLE■SS

Mots Fléchés N°544

BADIGEONNAGE
O■ETAT■OUTIL
IRRESOLUE■NA
TON■PNEU■R■N
IMITA■VROLUM■
LEE■ROUE■SOC
L■RADAR■O■RA
EV■S■KENNEDY
MISSEL■OU■RE
ESTIVANT■TAN
NE■DENIERS■N
TROU■DEROUTE

LIGUE DES CHAMPIONS

(8^e DE FINALE ALLER)
ES SÉTİF (ALG) - COTON SPORT (CAM)
Un arbitre somalien au sifflet



Le match ES Sétif (ALG) - Coton Sport FC (CAM) comptant pour les huitièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, prévu dimanche au stade du 8-Mai 1945, sera dirigé par l'arbitre somalien Hagi Yabarow Wiish, a indiqué hier la Confédération africaine de football (CAF).

Le directeur de jeu somalien sera assisté du Djiboutien Hassan Egueh Yacine et du Somalien Hamza Hagi Abdi. Le quatrième arbitre est Bashir Olad Arab (Somalie), tandis que le commissaire du match est le Tunisien Younes Selmi.

Quant au match retour qui se déroulera entre le 28 et le 30 mars prochains à Garoua (Cameroun), il sera arbitré par le Mauricien Rajindraparsad Sheechurn, assisté de ses compatriotes Balkrishna Bootun et Vivian Vally. Le quatrième arbitre est Ganesh Chutooore (Maurice), tandis que le commissaire de la rencontre est le Burundais Mfubusa Bernard.

CSC - ASEC MIMOSAS
Les Ivoiriens
attendus
ce jour à Alger

La délégation de l'ASEC Mimosas (Div. 1, Côte d'Ivoire), adverse du CS Constantine en huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) est attendue aujourd'hui à Alger en vue du match aller entre les deux équipes dimanche prochain au stade Chahid Hamlaoui (17h15).

Le directeur général du CSC, Omar Bentobal, a indiqué à l'APS que les Ivoiriens ont informé de leur arrivée à la date indiquée, mais sans pour autant la confirmer officiellement.

«Les Ivoiriens devraient arriver sur le vol direct Abidjan-Alger dont l'arrivée à l'aéroport Houari-Boumediene est prévue à huit heures du matin. Seulement, nous ne savons pas encore s'ils vont prendre cet itinéraire ou non», a-t-il expliqué.

Les Ivoiriens se sont qualifiés aux huitièmes de finale aux dépens de l'OC Bamako (Mali), qu'ils ont battu en déplacement en match aller (0-2), avant d'être accrochés au retour (1-1).

Le CSC, pour sa part, avait gagné en aller-retour face aux Libériens de Red Lions (0-1 et 2-0).

Les gars de Cirta participent pour la deuxième fois de leur histoire à une épreuve continentale. La première remonte à 1998 lorsqu'ils ont disputé la Coupe d'Afrique des clubs champions, une année après avoir remporté leur seul titre de champions d'Algérie.

APS

MOBILIS LIGUE 1 DE FOOTBALL (24^e J) **L'USMA veut prendre le large, «clasico» passionnant à Tizi-Ouzou**

Le leader du championnat professionnel de football de Mobilis-Ligue 1, l'USM Alger, aura une belle occasion de prendre le large en accueillant l'ASO Chlef, et porter son avance à onze points sur son dauphin, l'ES Sétif, alors que le stade de Tizi-Ouzou abritera l'affiche entre la JS Kabylie et le MC Alger, à l'occasion de la 24^e journée prévue samedi.

Battue mardi en match avancé de cette journée par le CS Constantine (2-1), l'Entente pourrait offrir une occasion en or à l'USMA de creuser l'écart et continuer ainsi à se diriger tout droit vers le titre de champion, qui fuit les étaux du club depuis 2005.

L'USMA, qui a éprouvé les pires difficultés à battre le MCE Eulma (2-1), enchaîne avec un autre match à domicile, face à des Chéhifiens (8^e, 34 pts) qui aspirent à s'approcher du podium.

Les Algérois visent uniquement la victoire lors de ce rendez-vous qui pourrait sceller leur sort dans l'opération du titre.

Le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou abritera une affiche alléchante entre la JSK (3^e, 40 pts) et le MC Alger (4^e, 38 pts), dans un duel à enjeu capital, puisque les deux formations cherchent à arracher une place sur le podium, à six journées de l'épilogue.

La JSK qui avait réalisé une victoire retentissante samedi dernier à Sétif face à l'ESS (2-0), aura à cœur de confirmer cette performance chez elle et devant son public, face au Mouloudia qui espère redériter le coup de poker de la saison dernière, quand il est allé gagner à Tizi-Ouzou (1-0).

Le MCE Eulma (6^e, 35 pts), qui est en train de réaliser l'une des ses plus belles saisons depuis son retour en élite, accueillera le CRB Ain Fekroun (14^e, 20 pts), avec en ligne de mire les trois points de la victoire.

Bien positionnés pour une place sur le podium, les joueurs de l'entraîneur français Jules Accorsi, espèrent renouer avec le succès et



facer ainsi la défaite face à l'USMA. De son côté, le CRBAF, qui a du mal à suivre la cadence de la Ligue 1, devra cravacher dur pour revenir de ce déplacement avec un bon résultat et tenter ainsi de sauver sa peau de la relégation.

Le RC Arbaâ (7^e, 34 pts), qui force l'admiration à l'occasion de sa première saison parmi l'élite, sera en appel à Béchar pour donner la réplique à la JS Saoura (9^e, 32 pts), difficile à manier chez elle.

L'USM Harrach (10^e, 31 pts), aura rendez-vous avec le derby algérois face au CR Belouizdad (13^e, 24 pts), dans un match qui a toujours tenu toutes ses promesses.

Si les Harrachis vont chercher à quitter le ventre mou du classement, le Chabab, plus que jamais menacé par le spectre de la relégation, aura à cœur de grignoter au moins un point pour se sauver.

Dans le bas du classement, la lutte pour le maintien s'annonce acharnée entre pas moins de six équipes.

Le stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa abritera un derby indécis entre les deux voisins, le MOB (11^e, 27 pts) et la JSMB, lanterne rouge avec 16 pts.

Enfin, la dernière rencontre au programme de cette journée opposera également deux mal classés, le CAB Bou-Arréridj (15^e, 17 pts) et le MC

Oran (12^e, 24 pts), qui sera à «six points» pour ces deux formations.

Programme des rencontres
samedi:

15h00

USM El-Harrach - CR Belouizdad
CAB Bou-Arréridj - MC Oran
JS Saoura - RC Arbaâ

16h00

MCE Eulma - CRB Ain Fekroun
JS Kabylie - MC Alger

18h00

USM Alger - ASO Chlef
MO Béjaïa - JSM Béjaïa

Déjà joué:
CS Constantine - ES Sétif 2-1

Classement	Pts J
1. USM Alger	51 23
2. ES Sétif	43 24
3. JS Kabylie	40 23
4. MC Alger	38 23
-CS Constantine	38 24
6- MC El-Eulma	35 23
7. RC Arbaâ	34 23
- ASO Chlef	34 23
9. JS Saoura	32 23
10-. USM El-Harrach	31 22
11. MO Béjaïa	27 23
12. MC Oran	24 23
- CR Belouizdad	24 23
14. CRB Ain Fekroun	20 23
15. CABB Arréridj	17 23
16. JSM Béjaïa	16 22

MOBILIS LIGUE DEUX (24^e J): **Les trois leaders en danger**

Les trois leaders du championnat du Mobilis-Ligue deux algérienne de football, l'USM Bel-Abbès, l'ASM Oran et l'USM Blida, effectueront de périlleux déplacements à l'occasion de la 24^e journée de l'épreuve prévue demain.

L'USMBA, en perte de vitesse depuis deux journées, aura la mission difficile de renouer avec la victoire lorsqu'elle rendra visite à l'USM Hadjout, 12^e au classement et qui n'a toujours pas assuré son maintien.

L'USMBA, en perte de vitesse depuis deux journées, aura la mission difficile de renouer avec la victoire lorsqu'elle rendra visite à l'USM Hadjout, 12^e au classement et qui n'a toujours pas assuré son maintien. L'ASMO et l'USMBA ne seront pas mieux logés en affrontant le WA Tlemcen (6^e) et l'AS Khroub (10^e) respectivement. Les Tlemcéniens auront une occasion en or pour se rapprocher du trio



de tête, alors que les Khroubis sont dans l'obligation de gagner pour s'éloigner davantage de la zone rouge.

Le NA Hussein-Dey et l'US Chaouia, respectivement quatrième et cinquième avec un retard de seulement un et deux points

sur les premiers, évolueront eux aussi en dehors de leurs bases. Les Algérois vont défier l'AB Merouana (8^e), alors que les gars d'Oum El-Bouaghi seront les hôtes de l'Amel Boussâda (10^e), une équipe qui vise les trois points pour conforter ses

chances de maintien. Dans le bas du tableau, l'ES Mestaganem, bon dernier et qui a mis les deux pieds en division amateur (distancée de 18 points par le 1^{er} non relégable), accueillera l'avant-dernier, le CA Batna. Le club des Aurès aura ainsi une belle opportunité de revenir à la maison avec un succès qui le relancerait dans la lutte pour le maintien.

Il n'a d'ailleurs pas d'autre choix, surtout que les deux autres clubs les plus menacés de descente, le MSA Batna (13^e) et l'USM Annaba (14^e), auront l'avantage de recevoir respectivement l'O Médéa et le MC Saida, 7^e et 8^e au classement.



Les stars du Mondial

ARJEN ROBBEN

CARRIÈRE EN CLUB



Arjen Robben, né le 23 janvier 1984 à Bedum, est un footballeur néerlandais, jouant actuellement au Bayern Munich. Robben joue également en équipe des Pays-Bas, et a fait partie des effectifs pour l'Euro 2004, la Coupe du monde 2006, l'Euro 2008, la Coupe du monde 2010 et l'Euro 2012.

Technique, dribbleur, et extrêmement rapide, il évolue dans un registre d'attaquant ou d'ailier. Les blessures constituent le principal problème du joueur, récurrentes au cours de sa carrière. Robben perce au FC Groningue lors de la saison 2000-2001 du championnat néerlandais, au terme de laquelle il est élu meilleur joueur de l'équipe. Deux ans plus tard, il signe au PSV

Eindhoven, avec qui il devient champion des Pays-Bas et est élu meilleur jeune joueur du pays. En 2004, Robben quitte son pays et s'engage avec le club londonien de Chelsea. Il passe trois saisons dans la capitale et remporte deux fois la Premier League.

Style de jeu

Arjen Robben est un joueur très technique, excellent dribbleur, et considéré comme l'un des joueurs les plus rapides au monde - il peut atteindre une vitesse de pointe de 32,5 km/h24. Au poste Bayern Munich, il évolue généralement au poste d'ailier ou milieu latéral droit, ce qui lui permet de rentrer dans l'axe et de tirer du pied gauche : il marque de nombreux buts de cette manière. Il est souvent associé à son partenaire Franck Ribéry au Bayern Munich, avec lequel il forme un duo souvent nommé «Robbery» dans les médias allemands, dont les qualités techniques et de percussion ainsi que la vision du jeu mènent à la création et à l'aboutissement de nombreuses phases offensives. La tendance des deux coéquipiers à permute généralement une certaine confusion dans la défense adverse.

Trois saisons à Chelsea
Lors d'un match amical de préparation contre l'AS Rome, Robben se fracture un os du métatarsaire, ce qui lui fait manquer le début de la saison avec son nouveau club.

Dès son retour de blessure, en novembre 2004, Robben s'illustre en étant élu joueur du mois de Premier League. Il termine la saison 2004-2005 avec un total de sept buts, soit le second meilleur total de sa carrière professionnelle. Il fait partie des nommés pour le titre de jeune joueur PFA de l'année, mais c'est l'Anglais Wayne Rooney de Manchester United qui est élu. Lors d'un match à l'extérieur face aux Blackburn Rovers, Robben se blesse encore, gravement cette fois, et ne peut participer à la progression de son équipe vers le titre national et les demi-finales de la Ligue des champions.

De retour en forme pour la saison suivante, Robben est un pion essentiel du flanc gauche de Chelsea. En vingt-huit rencontres, il inscrit six buts, et le championnat est remporté par Chelsea pour la deuxième fois d'affilée. Cependant, cette saison 2005-2006 voit le joueur au centre d'une controverse avec le gardien de Liverpool Pepe Reina. À la fin d'une rencontre opposant les deux équipes, Reina pousse Robben au visage, après des propos provocants de celui-ci. Robben tombe alors avec exubérance sur la pelouse, et Reina est expulsé.

Passage au Real Madrid

Robben fait ses débuts au Real Madrid le 18 septembre 2007, lors d'un match de Ligue des champions contre le Werder Brême. Il est ensuite écarté des terrains pour une période de six semaines, à cause d'une blessure contractée avec la sélection des Pays-Bas. Le 23 décembre, il dispute son premier Clásico contre le FC Barcelone en rentrant à la 85^e minute ; le match est toutefois remporté 1-0 par le rival catalan. L'année suivante, Robben inscrit son premier but pour Madrid, lors d'un match de Coupe d'Espagne début janvier. Il est alors souvent blessé et joue peu en ce début d'année. Le 10 février, il participe à l'éclatante victoire de Madrid, 7-0, sur Valladolid. Il est l'auteur d'un match solide, fait trois passes décisives et marque un but à la 33^e minute, soit son second but pour le Real mais son premier en Liga. Ses bonnes prestations poussent le Brésilien Robben sur le banc des remplaçants. Contrairement à lui, Robben peut permutez à droite et à gauche, ce qui offre plus de possibilités à l'entraîneur, Bernd Schuster. Avec son compatriote Wesley Sneijder, Robben se montre important pour la fin du championnat, qu'il remporte finalement avec son club. La saison 2008-2009 commence en fanfare pour le Néerlandais, auteur d'une très bonne performance en Supercoupe d'Espagne contre le FC Valence. Lors du match retour, il mène le Real Madrid à la victoire à 9 contre 11, et remporte ainsi son deuxième titre avec le club de la capitale. Après une série de blessures, il revient contre le FC Séville, où il est expulsé pour protestation. Cette expulsion lui fait manquer le Clásico, mais, de retour face à Valence et à Villarreal, il excelle à nouveau. Néanmoins, le Real Madrid termine la saison derrière le Barça de Pep Guardiola en championnat, et est de nouveau éliminé au stade des huitièmes de finale en Ligue des champions. À l'issue de la saison, Florentino Pérez fait son retour à la présidence du Real, et procède à quelques recrutements importants pour mettre en place une nouvelle génération de «Galactiques».

Bayern Munich

Dès le lendemain de sa signature, Arjen Robben joue son premier match pour le Bayern. Entré à la mi-temps contre le champion en titre Wolfsburg, il inscrit deux buts, servi deux fois par Franck Ribéry, et le Bayern remporte sa première rencontre de la saison. Blessé en poule de Ligue des champions, Robben revient contre Francfort et inscrit son troisième but. Il s'impose assez rapidement comme un joueur essentiel du Bayern.

Il se montre notamment décisif en Ligue des champions, où il enchaîne les performances de haut vol. En huitième de finale, il inscrit le but de la qualification contre la Fiorentina, sur une frappe de 25 mètres à la 65^e minute. Au tour suivant, face à Manchester United, il réalise son équipe grâce à une remarquable reprise de volée sur un corner de Ribéry. En demi-finale, il inscrit le seul but du

Bayern face à l'Olympique lyonnais. Au retour, un triplé du croate Ivica Oli propulse les bavarois en finale de Ligue des champions, pour la première fois depuis 2001. Robben est ainsi assuré de retrouver Santiago Bernabéu, maison du Real Madrid, où est programmée la finale de la compétition. Le Bayern y est finalement dominé 2 buts à 0 par l'Inter de Mourinho.

En championnat, Robben s'illustre également à de nombreuses reprises. Il inscrit son premier triplé en Bundesliga en avril, contre le Hanovre 96. La partie est remportée 7-0 par Munich. Le 8 mai, Robben devient champion d'Allemagne suite à une victoire 3-1 contre le Hertha Berlin, lanterne rouge, partie où il inscrit un nouveau doublé. Robben gagne là son cinquième titre de champion national, glanés dans quatre pays différents. Le Néerlandais finit d'ailleurs meilleur buteur de son club pour sa première saison. Une semaine plus tard, le Bayern réalise le doublé en remportant la Coupe d'Allemagne, face au tenant du titre de Brême ; Robben ouvrant la marque sur penalty.

Carrière internationale

Le 31 avril 2003, Arjen Robben est âgé de 19 ans lorsqu'il honore sa première sélection avec l'équipe première des Pays-Bas, lors d'un match nul 1-1 contre le Portugal. Il prend alors part à l'Euro 2004, faisant partie, avec Wesley Sneijder et John Heitinga, des jeunes joueurs sélectionnés par Dick Advocaat. En poule, Robben est titulaire face à la République tchèque, qui l'emporte 3-2 et finit première de son groupe devant les Pays-Bas. En quart de finale, face à la Suède, Robben inscrit le tir au but décisif qui qualifie son équipe pour le tour suivant. Il a alors ces mots : «Ce fut le plus grand moment de ma vie. Je n'ai pas vraiment eu peur, mais nos nerfs ont été mis à rude épreuve.» Les Pays-Bas sont ensuite éliminés par le Portugal (1-2), pays organisateur, en demi-finale.

Robben avec Wesley Sneijder

Il participe ensuite aux qualifications pour la Coupe du monde 2006 : en six matchs, il marque deux buts. Arrivés en Allemagne pour la compétition, les Pays-Bas se retrouvent dans le groupe de la Serbie-et-Monténégro (1-0). Robben inscrit face à eux le seul but de la rencontre, et est élu homme du match. Il est de nouveau l'homme de la rencontre face à la Côte d'Ivoire (2-1) ; il obtient donc cette distinction pour ses deux premiers matchs en phase finale de Coupe du monde. Mais les Pays-Bas sont éliminés dès les huitièmes de finale, encore une fois face au Portugal (0-1). La rencontre est notamment marquée par 16 cartons jaunes et 4 rouges.

Robben retrouve la compétition internationale lors l'Euro 2008, en Suisse et en Autriche. Le sélectionneur néerlandais Marco van Basten délaisse son schéma tactique pour un nouveau 4-2-3-1, donnant ainsi la préférence au trio du milieu de terrain composé de Rafael van der Vaart, Wesley Sneijder, et Dirk Kuyt. Blessé d'entrée face à l'Italie (3-0), il revient en forme contre la France (4-1), où il donne une passe à van Persie et inscrit un but spectaculaire dans un angle très fermé. Bien qu'ayant dominé leur sujet en poules, les Pays-Bas sont éliminés en prolongations dès les quarts de finale par l'équipe de Russie (1-3). En 2010, Robben est sélectionné par Bert van Marwijk pour disputer la première Coupe du monde africaine, en Afrique du Sud. Lors du dernier match de préparation des Pays-Bas, en match amical face à la Hongrie, il se blesse tout seul en fin de rencontre, ce qui remet en question sa participation au mondial. Toutefois, van Marwijk annonce qu'il ne le remplace pas espérant son rétablissement pour la compétition. Finalement, Robben fait son apparition dès le troisième match de poule des Pays-Bas, face au Cameroun (2-0). Remplaçant entré en cours de jeu, il est à l'origine d'un des deux buts de son équipe. Il est titulaire lors des huitièmes de finale et inscrit un but face à la Slovaquie (2-1), d'une frappe des vingt mètres. En quart de finale face au Brésil, il dispute toute la rencontre, remportée 2 buts à 1 par les Pays-Bas ; Robben ayant provoqué le coup franc à l'origine du premier but de son équipe et donné le corner à l'origine du second. En demi-finale, face à l'Uruguay, il inscrit le but du 3 à 1 pour les Pays-Bas.

ES SÉTIF

L'ES Sétif qui vient d'être battue par le CS Constantine 2-1, au stade Hamlaoui de Constantine, en match avancé de la 24^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle. Le leader, l'USM Alger, est à 8 points en attendant le match des Rouge et Noir samedi prochain. L'ESS aura donc perdu son titre de champion et doit donc nécessairement se racheter en Ligue des champions africaine où elle est toujours en lice.

Said Ben

En effet, l'ESS qui reste à la deuxième place avec 43 points à huit longueurs du leader l'USM Alger, qui compte un match en moins contre l'ASO Chef, samedi prochain, au stade Omar-Hamadi, n'aura donc que la Ligue des champions pour « sauver » sa saison d'autant qu'elle a été également éliminée de la Coupe d'Algérie.

Il faut donc rappeler que cette rencontre, contre le CSC qui s'est déroulée au stade Hamlaoui de Constantine, a été avancée afin de permettre aux deux équipes de se préparer au mieux pour les 8^e de finale de la Ligue des champions d'Afrique pour les Sétifains et les 8^e de finale de la Coupe de la Confédération africaine pour les Sanafir.

En effet, l'ES Sétif devra rencon-

trer Coton Sport FC (Cameroun) dimanche prochain à Garoua, pour le compte du match aller de cette compétition prestigieuse. Le match sera dirigé par l'arbitre somalien Hagi Yabarow Wiish, qui sera assisté du Djiboutien Hassan Egueh Yacine et le Samarien Hamza Hagi Abdi. Le quatrième arbitre est Bashir Olad Arab (Somalie), tandis que le commissaire du match est le Tunisien Younes Selmi. La défaite de l'Entente de Sétif face au CS Constantine est la troisième consécutive ce qui a fait réagir le président de l'équipe Hammar. Ainsi, une réunion est prévue en principe aujourd'hui pour prendre une décision finale à propos du staff technique. C'est ce qu'a d'ailleurs déclaré le président de Sétif à l'issue de la défaite de l'Aigle noir à Constantine. Et là, il est utile de rappeler qu'à la fin du mois dernier, Hassan Hammar a affirmé que le technicien Kheireddine Madoui, promu entraîneur en chef après le départ de Rabah Saâdane, continuera seul à la barre technique jusqu'à la fin de la saison.

«Madoui a fait ses preuves jusqu'à là, et nous n'avons nullement l'intention d'engager actuellement un nouveau coach. Kheireddine continuera sa mission à la tête du staff technique jusqu'à la fin

de la saison, d'autant plus que nous sommes entièrement satisfaits du travail qu'il est en train d'effectuer», a indiqué le premier responsable du club phare des Hauts-Plateaux. Et au président de justifier cette décision en ajoutant : «Nous ne voulons pas ébranler la bonne dynamique de l'équipe, entamée notamment depuis la phase retour (5 victoires de rang, ndlr). Engager en ce moment un nouvel entraîneur pourrait avoir des répercussions négatives sur le groupe», a-t-il ajouté. Engagé sur deux fronts, championnat et Ligue des champions d'Afrique, l'ESS a dû faire face à un rythme de compétition infernal, jusqu'ici. Ce weekend, l'ESS s'envolera à bord d'un même avion spécial d'Aigle Azur en compagnie du CSC, justement, car les deux formations sont concernées par leurs matchs de coupe africaine. Le CSC doit disputer son match aller de la Coupe de la CAF ce week-end contre l'ASEC d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Les Sétifains savent donc bien ce qui les attendra dimanche prochain à Garoua face au Coton sport Football Club de Garoua. Fondé en 1986, il est présidé par Pierre Kapitene. Le club dispose du plus gros budget du championnat de 1^{re} camerounaise. Le Coton Sport a remporté douze cham-



pionnats du Cameroun et cinq Coupes nationales. Par ailleurs dans les compétitions continentales, le club a atteint la finale de la Coupe de la CAF en 2003 et celle de la Ligue des champions de la CAF en 2008 en plus d'une présence en demi-finale de la même compétition en 2013. Le Coton Sport fait partie des meilleures formations camerounaises avec le Tonnerre et le Canon de Yaoundé et l'Union de Douala. Une autre particularité, c'est le club de la ville de Garoua dont est originaire Issa Hayatou qui préside la CAF depuis 1987. Et c'est sous le signe de la revanche que les Sétifains se présenteront à Garoua. Les supporters de Sétif ont encore en mémoire cette même équipe du Coton Sport qui a éliminé leur équipe à ce même stade de la compétition, en 2011.

L'Entente, qui s'était inclinée au match aller à Garoua sur le score de 4-1, n'a pu refaire son retard à domicile. Elle ne l'emportera que par 2-0. C'est avec un petit air de revanche que les camarades de Ziti entameront la double confrontation contre le champion du Cameroun.

Pour le président de l'ESS, l'équipe doit être présente en phase de poules. «La direction du club ne ménagera aucun effort pour que l'équipe passe le prochain tour de la Ligue des champions. Il n'est pas question de quitter cette prestigieuse compétition à ce stade. Nous avons les moyens d'aller en phase de poules même si la tâche s'annonce compliquée face au Coton Sport.» No comment.

PUBLICITÉ

Sync. View

1 Seule TV... 2 Programmes !

Lunettes Sync. View

Regardez deux programmes différents avec deux paires de lunettes offertes sur la même Télé.

www.enie.dz

LED Smart TV 3D Serie 712

LED 42"
107cm

LED 47"
119cm

LED 55"
140cm

FullHD 1920x1080

HDMI

Wi-Fi

dlna

MHL

DIRECTION CENTRALE COMMERCIALE : Z.I - BP 101 route de Mascara, Sidi Bel Abbes 22000 - Algérie. Tél. : 048 56 50 66

Unité Commerciale régionale Ouest : 040 425 040 / 040 426 118 | **Unité Commerciale régionale Est** : 036 625 134 / 036 625 426

Unité Commerciale régionale Centre : 025 412 194 / 025 412 677 | **Unité Commerciale régionale Sud** : 029 932 941 / 029 927 070

DK NEWS

048 56 56 56

Service client à votre écoute

www.facebook.com/enie.dz

24 mois GARANTIE

Anep : 112 199 du 20/03/2014